

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

LE M... IEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

100 ANS DE LUMIÈRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

un siècle
d'engagements

118

2 au 9 juillet 2026

Le Billet du Recteur

LA MÉMOIRE DEVENUE
PIERRE, LA PIERRE
DEVENUE PROMESSE

UN SIÈCLE
ET SEPT RECTEURS

LE DEVOIR DE SECOURS :
LA MOSQUÉE DE PARIS
SOUS L'OCCUPATION

الإرهاب

118







sommaire

p. 10

Le billet du Recteur

**LA MÉMOIRE DEVENUE PIERRE,
LA PIERRE DEVENUE PROMESSE**

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 15

Focus sur une actualité

UN SIÈCLE ET SEPT RECTEURS

PAR NASSERA BENAMRA

p. 20

Contribution

**UNE INSTITUTION VIVANTE,
D'HIER À AUJOURD'HUI**

PAR AMINE BENROCHD

p. 24

Laïcité

LAÏCITÉ ET REGARDS CROISÉS

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 28

Contribution

**LE DEVOIR DE SECOURS : LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS SOUS L'OCCUPATION**

PAR RACHID AZIZI

p. 33

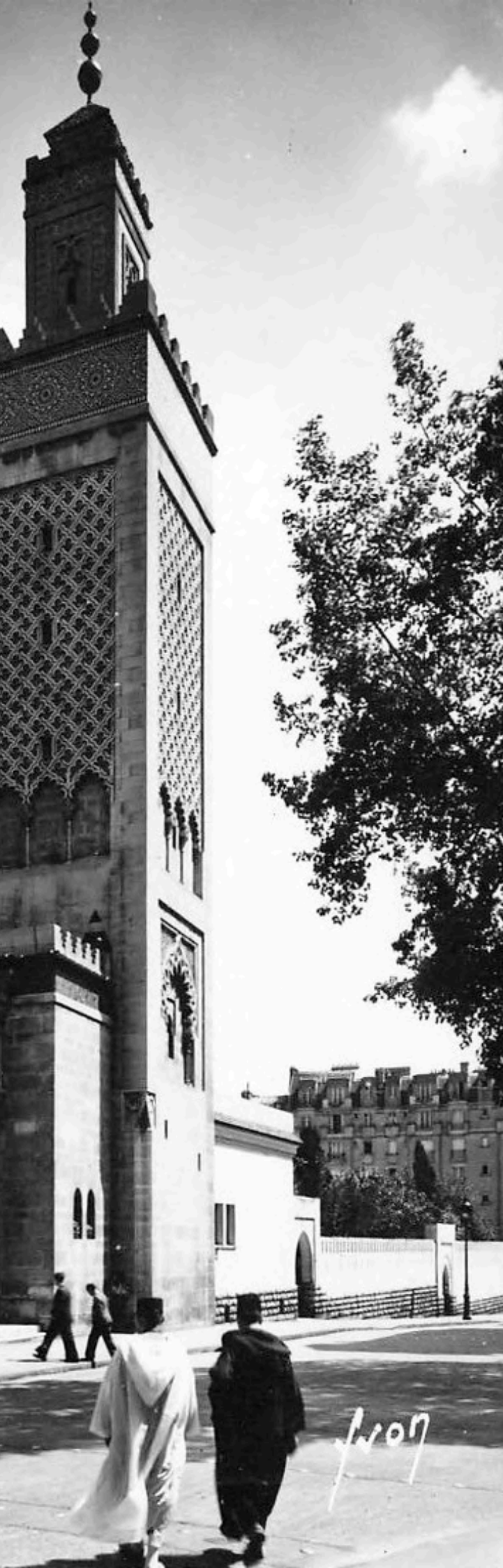
Actualités de la Mosquée de Paris

DU 2 AU 9 JUILLET 2026



Ph. © Guillaume Sauloup





Ph © BNF - Gallica

p. 42

Parole du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI :
DE L'EMPRISE DES PASSIONS À LA LUMIÈRE
DE LA PIÉTÉ**

PAR CHEIKH ZIANE MEHADJRI

p. 44

Le Saviez-vous ?

**QUAND L'HISTOIRE ÉCLAIRE NOTRE MÉMOIRE,
ELLE FAIT NAÎTRE L'ESPÉRANCE ET NOURRIT
NOTRE DEVOIR**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 46

Le Coran m'a appris

**QUAND LA LUMIÈRE DU CORAN ÉCLAIRE
NOTRE REGARD**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 48

Regard fraternel

**ILS ONT REGARDÉ LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS... ILS ONT RACONTÉ CE QU'ELLE
REPRÉSENTE**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 50

**LE RAYONNEMENT DES FEMMES
ET LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**

PAR HANANE SAÏDI

p. 54

Résonances abrahamiques

LES LIEUX SACRÉS DU REFUGE

PAR RAPHAËL GEORGY



Ph © Guillaume Sauloup

p. 56

Découvrons-là

**LA PORTE QUI NE SE FERME JAMAIS
LA JEUNESSE DE FRANCE ET LA GRANDE
MOSQUÉE DE PARIS**

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 60

Philosopher

**CE QUE DURE UNE ŒUVRE : IBN KHALDUN
ET LE TEMPS DES INSTITUTIONS**

PAR ZINEDINE GAID

p. 62

Sabil al-Iman

**QUAND LA FOI ÉCLAIRE LE CHEMIN,
LA PAIX S'INSTALLE DANS LES CŒURS
ET LE BIEN TEND TOUJOURS LA MAIN**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 65

Invocation

**“QUAND LES CŒURS S’ORIENTENT
VERS TOI”**

p. 66

Le Hadith de la semaine

**LA FOI AUTHENTIQUE : NE NUIRE
NI PAR LA LANGUE NI PAR LA MAIN**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 72

Mizan El-Qadhaya

**LA MOSQUÉE ENTRE LA SACRALITÉ
DU LIEU ET LA VOCATION D'OUVERTURE**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 76

Penser

**JE LAISSE CETTE PAGE AU LECTEUR
QUI VIENDRA DANS PLUS D’UN SIÈCLE**

PAR AHMED MOUSSA

p. 78

Portrait

JE ME LE REPRÉSENTE...

PAR AHMED MOUSSA

p. 82

Notre mosquée

**UNE SOIRÉE ANNIVERSAIRE
À LA HAUTEUR D’UN SIÈCLE D’HISTOIRE**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 86

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

**LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS, REGARDS SUR 100
ANS EN 100 ÉVÉNEMENTS** DE CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 88

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 89

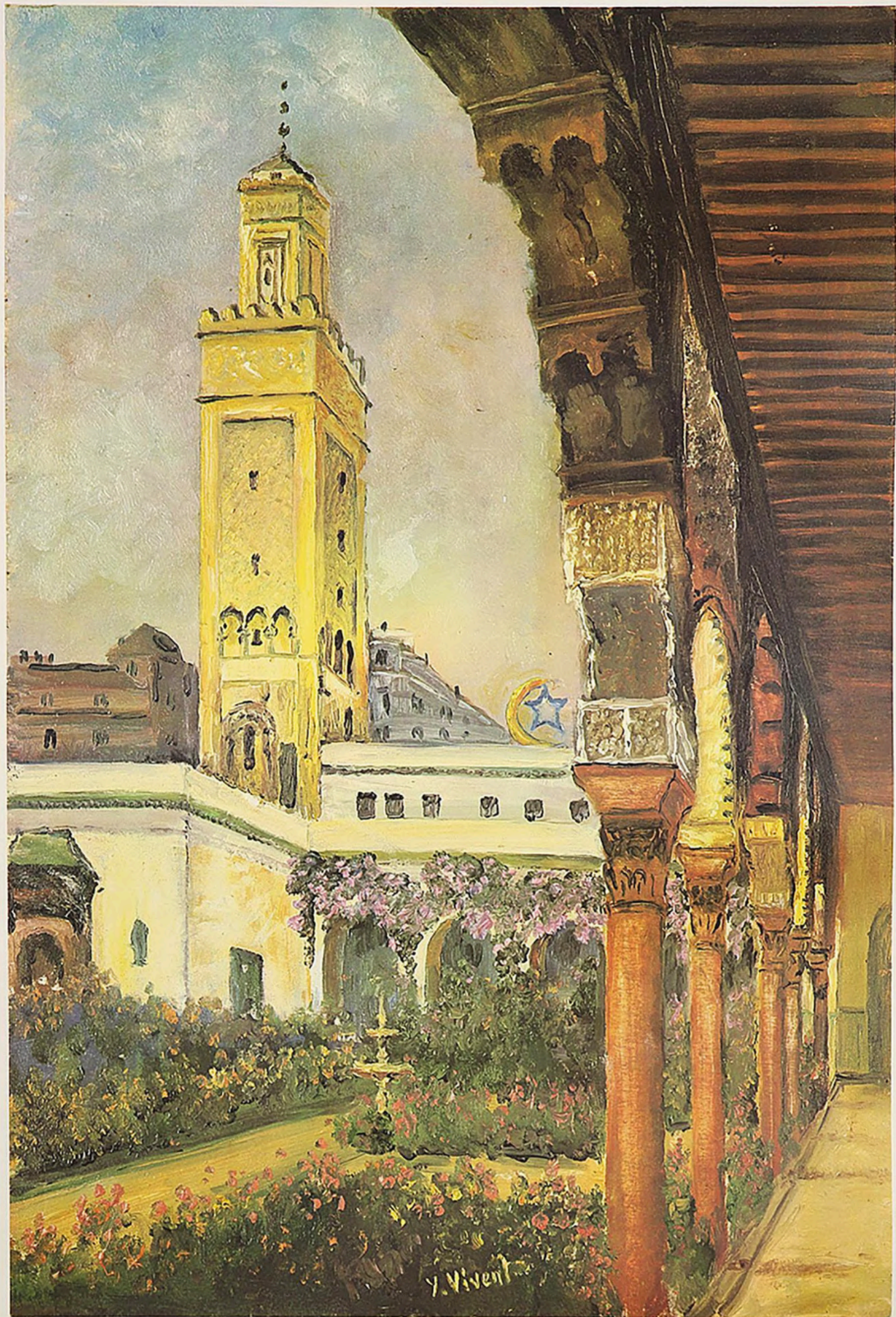
Le citation de la semaine

**“LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
EST UNE INVITATION”** DE STÉPHANE BERN

p. 90

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



Le billet du Recteur

n° 116

La mémoire devenue pierre, la pierre devenue promesse

CENT ANS DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS (1926-2026)

Voilà plus de six années que j'ai l'honneur de présider aux destinées de la Grande Mosquée de Paris, un lieu que je fréquente pourtant depuis près de trente ans. J'y ai vu passer les saisons, les générations, les joies discrètes comme les épreuves silencieuses. Pourtant, ce n'est que depuis que j'en porte la responsabilité que j'ai véritablement commencé à écouter ce que ses murs murmurent, ce qu'ils préservent, ce qu'ils taisent parfois... et surtout ce qu'ils ont encore à raconter.

Il serait trop peu de voir en elle un monument. Trop peu d'y reconnaître seulement une prouesse architecturale, un jardin de silence au cœur de la capitale, un héritage andalou et maghrébin transposé dans la pierre parisienne. Depuis cent ans, elle est bien davantage : un signe. Un signe de ce que la France a su reconnaître ; un signe, aussi, de ce qu'elle a parfois tardé à regarder en face.

Car cette histoire n'est pas née de l'abstraction. Elle n'est pas sortie d'un rêve décoratif, ni d'une générosité sans cause. Elle est née de la guerre. Elle est née du sang versé. Elle est née de ces dizaines de milliers d'hommes venus d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Afrique subsaharienne et d'autres terres alors placées sous domination française, que la République appela, arma, envoya au front — et dont tant ne revinrent pas. Le Coran nous enseigne : « Parmi les croyants, il est des hommes qui ont été fidèles à l'engagement qu'ils avaient pris envers Dieu » (Sourate Al-Ahzâb, verset 23). Ces hommes furent fidèles jusqu'au bout ; restait à la France de l'être à son tour. C'est à cette dette d'honneur que la loi du 19 août 1920, votée par le Parlement, voulut donner une réponse digne de l'événement. La première pierre fut posée en 1922 ; et le 15 juillet 1926, lorsque le président Gaston Doumergue inaugura l'édifice confié à Si Kaddour Ben Ghabrit, la reconnaissance fut inscrite dans la ville même, comme on grave une promesse que l'on veut durable.

Ce 15 juillet 1926, lorsque le minaret fit entendre pour la première fois l'appel à la prière, ce ne fut pas seulement un événement culturel. Ce fut un événement français. Qu'on l'ait voulu, contesté, redouté ou salué, il marquait une date dans l'histoire nationale. Il disait que la présence musulmane ne pouvait plus être pensée uniquement au loin, dans les marges de l'empire, dans les camps, les casernes, les cimetières militaires ou la mémoire silencieuse des familles endeuillées. Elle entra dans Paris. Elle entra dans la pierre. Elle entra, de manière visible, dans le récit de la Nation.

Mais il faut avoir la probité de le dire : cette reconnaissance ne fut jamais simple. Elle se forma dans les ambiguïtés de son temps. La Mosquée fut un hommage, sans doute ; elle fut aussi un instrument politique et diplomatique, pensé dans le contexte colonial. Elle participa d'une volonté de considération ; elle participa également d'une volonté d'organisation. Toute la vérité historique tient

dans cette tension, et l'amoindrir, d'un côté comme de l'autre, ce serait trahir le siècle écoulé. La grandeur d'une institution ne se mesure pas à l'effacement de ses contradictions, mais à sa capacité à les traverser sans se renier.

Et c'est précisément là que la Grande Mosquée de Paris impose le respect. Car elle a tenu. Sous l'Occupation, ses murs offrirent refuge à des familles juives traquées, et son imam Abdelkader Mesli paya de la déportation son courage silencieux. Ce geste ne venait pas de nulle part : il prolongeait celui de l'Émir Abdelkader protégeant, à Damas en 1860, des milliers de chrétiens menacés — cette même intuition, transmise de génération en génération, que défendre la vie de l'autre est la plus haute manière d'honorer Dieu. Elle a traversé, ensuite, les déchirements de l'histoire franco-algérienne, les fractures de la décolonisation, les recompositions de l'islam de France, les soupçons, les querelles, les simplifications paresseuses. Elle a vu passer les régimes d'opinion, les passions médiatiques, les injonctions contradictoires. Elle est restée. Non comme un vestige. Non comme un décor. Mais comme une institution vivante : lieu de culte, de transmission, d'enseignement, de parole et de représentation — parfois contestée, souvent attendue, toujours observée.

Sa force tient aussi à ce qu'elle n'a jamais été un sanctuaire refermé sur lui-même. Ceux qui la réduisent à une seule fonction ne comprennent ni son histoire ni sa place. La Grande Mosquée de Paris est un lieu où s'articulent le spirituel, le cul-

tuel, le symbolique et le civique. Elle est une maison de prière, certes, mais aussi une maison de langage, une maison de mémoire, une maison d'hospitalité. Elle dit à sa manière qu'une religion pleinement fidèle à elle-même n'est pas condamnée au retrait, et

qu'une République sûre d'elle-même n'a rien à craindre d'une présence religieuse lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre du droit, de la dignité et du bien commun.

Il faut dire, également, ce que représente dans l'ordre sensible la persistance de ce lieu. Un siècle après son inauguration, la Mosquée n'a rien perdu de sa beauté, parce que sa beauté n'est pas séparée de son usage. Son minaret, ses patios, ses zelliges façonnés par des centaines d'artisans venus du Maghreb, ses jardins, ses jeux d'ombre et de lumière ne sont pas les ornements d'un passé figé. Ils sont les formes visibles d'une continuité. Ils rap-



Ce fut un événement français

pellent que la civilisation se reconnaisse aussi à la manière dont elle accueille la durée, dont elle donne un visage à la foi, dont elle laisse à la beauté le soin d'élever les regards sans jamais humilier ceux qui franchissent le seuil.

Le centenaire oblige. Il oblige d'abord à la vérité : sur la dette contractée envers les soldats musulmans, sur les hésitations de la République, sur les calculs de l'administration coloniale, sur les combats pour la reconnaissance, sur les malentendus persistants quant à la place de l'islam dans la société française. Mais il oblige aussi à la fidélité. Fidélité à ce que la Mosquée a rendu possible : une présence durable, visible, organisée, digne. Une présence qui ne demande ni indulgence ni faveur, mais justice. Une présence qui ne sollicite pas d'exception, mais la pleine application des principes promis à tous.

Car il faut en finir avec une vieille tentation : celle qui consiste à louer les morts et à suspecter les vivants. Pendant trop longtemps, il a paru naturel d'honorer le sacrifice des musulmans lorsqu'il appartenait au passé, et plus difficile de reconnaître, au présent, la pleine légitimité de leur place dans la communauté nationale. Or la Grande Mosquée de Paris rappelle exactement ceci : une histoire commune ne peut pas être sélective. On ne peut pas célébrer la mémoire des combattants d'hier et laisser s'installer, pour leurs héritiers de foi ou de culture, le soupçon ou la relégation symbolique. Le Coran nous en montre le chemin : « Certes, Dieu commande l'équité, la bienfaisance et la générosité envers les proches » (Sourate An-Nahl, verset 90). L'équité ne se divise pas : elle vaut pour les morts que l'on honore comme pour les vivants que l'on regarde.

À cet égard, la Grande Mosquée de Paris n'est pas seulement dépositaire d'un héritage ; elle porte une responsabilité. Elle doit demeurer à la hauteur

de ce que son histoire exige d'elle. Être fidèle à sa mission religieuse, sans concession sur la dignité de la foi. Être lucide sur les blessures du temps, sans céder aux facilités de la plainte. Être ouverte au dialogue, sans s'épuiser dans la justification permanente. Être une institution de référence, non parce qu'elle prétendrait parler à la place de tous, mais parce qu'elle incarne, depuis un siècle, une certaine idée de la tenue, du service, de la transmission et de la présence.

Voilà pourquoi ce centenaire ne saurait être une simple commémoration. Une commémoration s'achève avec les cérémonies ; une histoire, elle, oblige les consciences. Ce que célèbre ce centenaire, au fond, ce n'est pas seulement la naissance d'un édifice en 1926. C'est l'entrée irréversible d'une part de l'histoire musulmane dans l'histoire visible de la France. C'est la preuve, inscrite dans la ville, que la nation s'est aussi faite avec ceux qu'elle regardait parfois de loin. C'est la mémoire devenue pierre — et la pierre devenue promesse.

Et peut-être est-ce là, au terme d'un siècle, la leçon la plus précieuse. Une grande institution ne se contente pas d'exister : elle apprend à un pays à mieux se comprendre lui-même. La Grande Mosquée de Paris, depuis cent ans, ne demande pas à la France de

s'écarter d'elle-même. Elle lui demande, plus simplement et plus noblement, d'être fidèle à ce qu'elle proclame lorsqu'elle est à la hauteur de son histoire : une nation qui n'abaisse pas la mémoire, qui n'humilie pas la foi, et qui sait qu'il n'y a pas de grandeur républicaine sans justice rendue à toutes les parts de son propre destin.

À Paris, le 6 juillet 2026

PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

”
**La nation s'est aussi faite
avec ceux qu'elle regardait
parfois de loin**



117989
68611

Ph © BNF - Gallica



Alhambra de Granada, España. Interior del patio de los Leones.



Un siècle et sept recteurs

Sept recteurs se sont succédé à la tête de la Grande Mosquée de Paris, sept noms, sept parcours, sept personnalités qui ont marqué, chacune à sa manière, les différentes étapes de l'histoire de cette institution centenaire. De 1926 à 2026, la Grande Mosquée de Paris a accompagné les grandes transformations de la société française. Elle a traversé les périodes de paix et de crise, les évolutions de la communauté musulmane, les changements politiques et sociaux, tout en affirmant sa place dans le paysage religieux, culturel et institutionnel de la République.

PAR NASSERA BENAMRA



Derrière ces sept personnalités, quelques questions s'imposent... quelles sont les réalisations qui ont véritablement marqué le passage de chacun de ces recteurs ? Leur héritage se

limite-t-il à sept grandes œuvres symboliques, ou leurs actions sont-elles bien plus nombreuses, parfois moins visibles, mais tout aussi importantes ?

À travers ce regard historique, il s'agit d'interroger l'impact de leurs engagements... Ont-ils contribué à renforcer le rayonnement de l'islam en France tout en consolidant les liens avec la République ? Quelles traces ont-ils laissées dans cette institution devenue, au fil du temps, un lieu de mémoire, de spiritualité, de culture et de dialogue ?

SI KADDOUR BENGHABRIT 1926-1954

Si Kaddour Benghabrit est l'artisan de la création de l'Institut musulman et de la Grande Mosquée de Paris. Diplôme reconnu, il devient de cette nouvelle institution un symbole de reconnaissance de la Nation envers les soldats musulmans. Il est le véritable bâtisseur de l'institution. Sous son autorité, la Grande Mosquée

de Paris devient rapidement le principal centre religieux musulman en France. Elle accueille les fidèles, les intellectuels et les représentants du monde musulman, tout en développant une activité culturelle et éducative remarquable.

Son action pendant la Seconde Guerre mondiale demeure également l'un des chapitres les plus marquants de son histoire. Plusieurs témoignages et travaux historiques évoquent l'aide apportée à des Juifs persécutés. Des documents officiels de l'époque attestent que les autorités de Vichy soupçonnaient la Grande Mosquée de Paris de délivrer de faux certificats de confession musulmane afin de protéger des Juifs persécutés, mettant notamment en cause l'imam Abdelkader Mesli. Envoyé à Bordeaux par Benghabrit en 1942 pour représenter la Mosquée auprès des camps d'internement du Sud-Ouest, Abdelkader Mesli poursuit son engagement avant d'être déporté à Dachau, dont il revient vivant.

Si Kaddour Benghabrit



AHMED BENGHABRIT

1954-1957

Succédant au fondateur, Ahmed Benghabrit eut pour mission essentielle de préserver la stabilité de l'institution dans une période particulièrement sensible marquée par les tensions à cause de la guerre d'Algérie.

Malgré un mandat relativement court, il assura la continuité administrative et spirituelle de la Grande Mosquée de Paris.



Ahmed Benghabrit

SI HAMZA BOUBAKEUR

1957-1982

Le rectorat de Hamza Boubakeur marque une période d'expansion intellectuelle exceptionnelle. Islamologue et grand érudit, il dota la Grande Mosquée de Paris d'un prestige académique reconnu à travers le monde musulman. Sa traduction française du Saint Coran, publiée en 1972, reste une référence majeure.

Sous son impulsion, la Grande Mosquée de Paris s'engage résolument dans le dialogue interreligieux. En 1967, la Fraternité d'Abraham est fondée à la Grande Mosquée de Paris, à l'initiative de Hamza Boubakeur, avec des représentants des traditions musulmane, chrétienne et juive. Cette association a pour vocation de promouvoir la paix, le dialogue et la compréhension mutuelle entre les trois religions monothéistes.



Si Hamza Boubakeur

Ph © Keystone-France/Gamma-Rapho
via Getty Images

ABBAS BEN CHEIKH EL HOCINE

1982-1989

Les années 1980 voient croître rapidement la population musulmane en France. Abbas Ben Cheikh s'attacha à répondre aux besoins religieux des fidèles en renforçant l'encadrement des mosquées. Il favorisa notamment l'arrivée d'imams afin de répondre aux besoins des communautés musulmanes en pleine expansion.

Cette période marque également un engagement accru de la Grande Mosquée dans l'accompagnement de la création de nouveaux lieux de culte et de carrés musulmans dans les cimetières français.

Durant son rectorat, Abbas Ben Cheikh se distingue par son rôle de médiateur entre la France et l'Algérie, notamment en intervenant sur les questions touchant les familles franco-algériennes. Il modernise



Abbas Ben Cheikh El Hocine

Ph © Mohamed LOUNES/Gamma-Rapho
via Getty Images

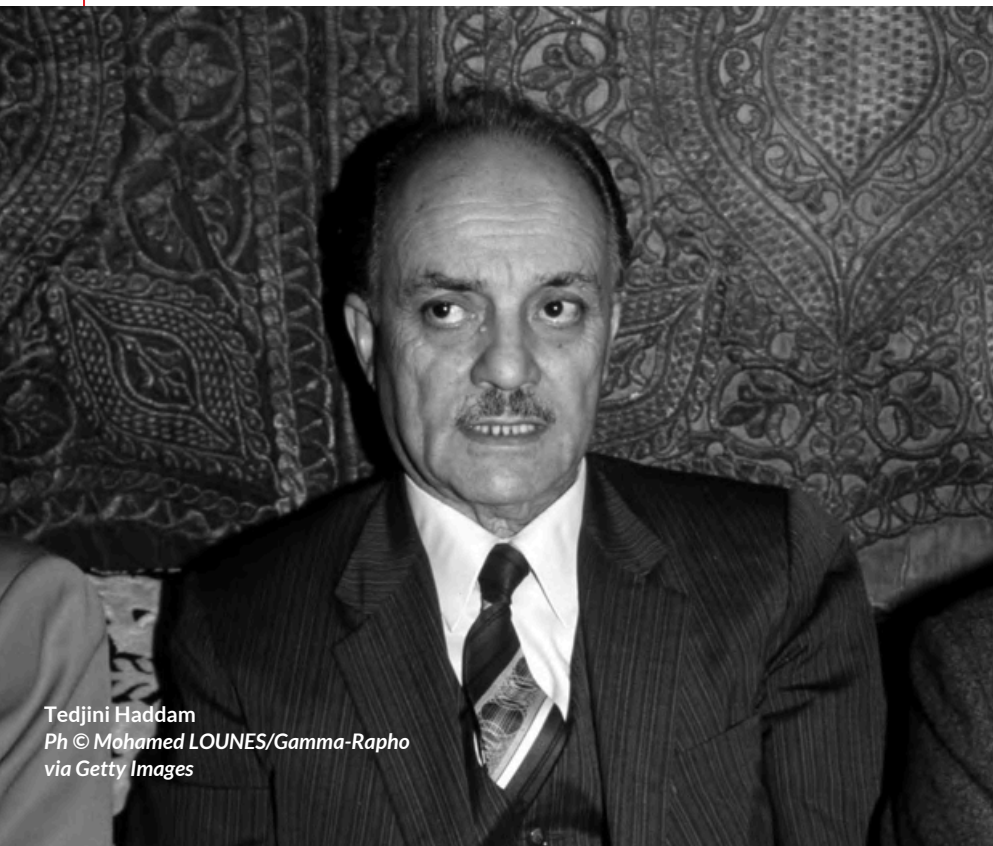
également la Grande Mosquée de Paris en développant ses infrastructures, avec la création d'une seconde salle de prière et de nouvelles salles d'ablutions, tout en renforçant ses moyens grâce à un soutien du ministère algérien des Habous. Il contribue enfin à structurer l'encadrement religieux en favorisant l'affectation d'imams algériens auprès

des mosquées et associations musulmanes de France.

TEDJINI HADDAM

1989-1992

On dit de lui l'homme du dialogue et l'ouverture, Universitaire et homme de réflexion, Tedjini Haddam poursuit le travail de modernisation de l'institution.



Tedjini Haddam
Ph © Mohamed LOUNES/Gamma-Rapho
via Getty Images



Dalil Boubakeur
Ph © JULIEN FAURE

Son rectorat était marqué par la volonté de renforcer les liens entre les musulmans de France et les institutions françaises, tout en développant les échanges intellectuels autour de la place de l'islam dans une société démocratique.

Il était membre du Conseil de réflexion sur l'Islam en France (CORIF) créé par Pierre Joxe, ministre de l'intérieur chargé des cultes. Humaniste et fin lettré musulman, il intervient à de nombreuses occasions tant en France qu'à l'étranger où l'intérêt de la bioéthique se focalise sur le sida. Il est par ailleurs membre éminent de l'A.D.I.C. (Association pour le Dialogue Islamo-Chrétien).

DALIL BOUBAKEUR

1992-2020

A la tête de la Grande Mosquée de Paris pendant près de trente ans, Dalil Boubakeur imprime durablement sa marque sur l'institution. Son long rectorat coïncide avec une période décisive pour l'organisation du culte musulman en France, au point qu'il est souvent considéré comme l'un des principaux artisans de son institutionnalisation.

Sous son rectorat, la Grande Mosquée de Paris élargit considérablement son champ d'action. Elle se dote, dès 1993, de l'Institut Al-Ghazali pour former les imams en France, développe une filière de certification halal, renforce la présence des aumôneries musulmanes dans les armées, les hôpitaux et les établissements pénitentiaires et s'impose comme un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics. Son engagement est également déterminant dans la création du Conseil français du culte musulman (CFCM) en 2003. Attaché au devoir de mémoire, il œuvre enfin à la reconnaissance de l'engagement des soldats musulmans pour la France, notamment à travers la création du mémorial de Douaumont, près de Verdun.

Par son sens du dialogue et sa vision institutionnelle, Dalil Boubakeur a contribué à faire de la Grande Mosquée de Paris une référence religieuse, culturelle et républicaine, dont l'influence dépasse largement le cadre de la capitale.

CHEMS-EDDINE HAFIZ DEPUIS 2020

Depuis janvier 2020, Chems-eddine Hafiz ouvre une nouvelle page de l'histoire de la Grande Mosquée de Paris. Animé par une volonté constante de moderniser l'institution tout en restant fidèle à son héritage, il engage un vaste chantier de transformation qui touche aussi bien sa gouvernance que son rayonnement en France et à l'international.

Sous son rectorat, la Grande Mosquée de Paris renforce son organisation, développe ses activités culturelles, scientifiques et éditoriales, et affirme davantage sa présence dans le paysage intellectuel français. Con-

vaincu que le dialogue est un levier essentiel de la cohésion nationale, il intensifie les échanges avec les autres cultes, les institutions de la République, le monde de la culture et de la recherche, tout en ouvrant plus largement l'institution à la jeunesse et à la société civile.

Défenseur résolu des musulmans et d'un islam de France fidèle à ses valeurs spirituelles comme aux principes de la République, Chems-eddine Hafiz porte la voix de la Grande Mosquée de Paris dans les grands débats de société. Il œuvre également au renforcement des relations avec les grandes institutions musulmanes à travers le monde,

contribuant ainsi à accroître le rayonnement international de la Mosquée.

Son rectorat est enfin marqué par la célébration du centenaire de la Grande Mosquée de Paris, une occasion de mettre en lumière son patrimoine historique, son rôle dans l'histoire de France et sa vocation de lieu de culte, de culture, de dialogue et de fraternité.

Depuis un siècle, les recteurs de la Grande Mosquée de Paris ont chacun apporté une pierre à un édifice devenu incontournable dans le paysage religieux français. ■



Un centenaire porté par le septième recteur

Ce mercredi 15 juillet 2026, la Grande Mosquée de Paris célébrera son centenaire. Une soirée exceptionnelle est programmée sous la direction du recteur Chems-eddine Hafiz, septième recteur de l'institution, qui a personnellement supervisé les différents projets conçus pour marquer cette date historique.

PAR NASSERA BENAMRA

Le destin a ainsi voulu que cette célébration du centenaire soit portée par le septième recteur de la Grande Mosquée de Paris, donnant à ce chiffre une résonance toute particulière.

Dans la tradition islamique, le chiffre 7 occupe une place symbolique majeure. Il est présent dès la première sourate du Saint Coran, Al-Fatiha, composée de sept versets, et apparaît à plusieurs reprises dans les rites du pèlerinage, notamment à travers les sept circumambulations autour de la Kaaba. Aussi, le rite de la lapidation des stèles à Mina, au cours duquel le pèlerin lance sept pierres sur chacune des trois stèles, soit un total de vingt et un jets de pierres.

Cette symbolique traverse également les enseignements prophétiques et rappelle l'importance accordée à ce chiffre dans de nombreux récits et références spirituelles. Le Coran évoque aussi les sept cieux créés par Allah : « Allah qui a créé sept cieux et autant de terres... » (At-talaaq, verset12).

Au-delà de sa dimension religieuse, le chiffre 7 accompagne depuis toujours l'imaginaire humain, les couleurs de l'arc-en-ciel, les cycles de la nature ou encore différentes représentations scientifiques lui confèrent une dimension universelle.

Cette symbolique du chiffre 7 trouve aujourd'hui une résonance particulière dans l'histoire de la Grande Mosquée de Paris. Le centenaire est célébré sous l'autorité de son septième recteur, Chems-eddine Hafiz, inscrivant cette étape dans une continuité historique portée par les sept hommes qui ont dirigé l'institution depuis sa fondation. Un héritage transmis au fil du temps, une mémoire préservée et un avenir tourné vers le rayonnement et la modernité.



Une institution **vivante**, d'hier à aujourd'hui

Certaines institutions traversent le temps parce qu'elles savent ce qu'elles ne peuvent pas abandonner. La Grande Mosquée de Paris est de celles-là. Depuis un siècle, elle renouvelle ses formes d'action sans jamais renoncer à sa mission. Parce que le service, le dialogue et la transmission sont demeurés au cœur de son engagement, elle occupe aujourd'hui une place singulière dans la vie religieuse et nationale.

PAR AMINE BENROCHD

Le Prophète ﷺ a enseigné : « Le plus aimé des gens auprès d'Allah est celui qui est le plus utile aux gens. »

Cette parole éclaire aussi l'histoire de la Grande Mosquée de Paris : depuis un siècle, elle s'efforce de répondre aux besoins de son temps sans perdre de vue ce qui la fonde.

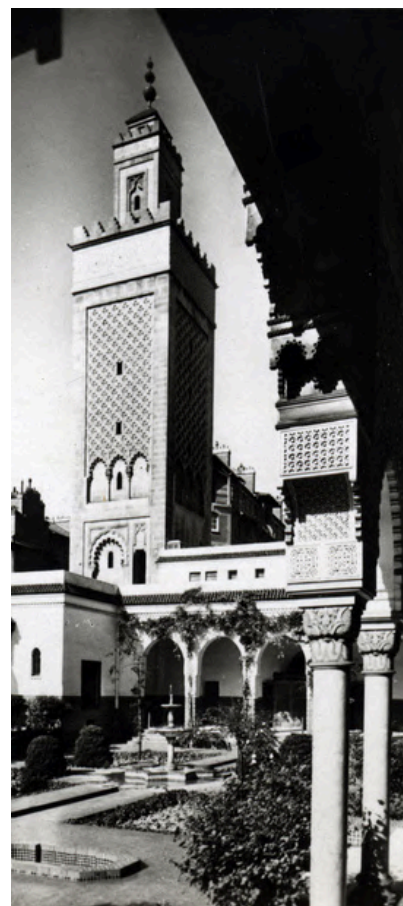
PRENDRE SOIN : L'HÔPITAL ET LE CIMETIÈRE DE BOBIGNY

Une communauté ne se construit pas uniquement autour de symboles. Elle se construit aussi grâce aux institutions qui accompagnent les moments essentiels de l'existence : soigner les vivants, soutenir les familles, hono-

rer les morts. Dès les années 1930, cette réalité s'impose aux musulmans établis en France, dont beaucoup sont confrontés à des conditions de vie précaires, loin de leurs proches et souvent sans recours.

Sous l'impulsion de son recteur Si Kaddour Benghabrit, la Grande Mosquée contribue à l'ouverture de l'hôpital franco-musulman de Bobigny, inauguré le 22 mars 1935. Conçu par Maurice Mantout — architecte de la Grande Mosquée — et Léon Azéma, l'établissement est destiné à accueillir les travailleurs nord-africains et subsahariens exposés à la tuberculose, vivant dans des conditions de logement insalubres.

Un nom incarne cette période : Abdelkader Mesli, imam et résistant, aumônier à l'hôpital de Bobigny, qui participa sous la direction de Benghabrit au sauvetage de Juifs durant l'Occupation avant d'être déporté en juillet 1944. Le cimetière de Bobigny, créé par décret présidentiel du 4 janvier 1934 et inauguré en 1937 comme annexe de l'hôpital, répond à un besoin tout aussi fondamental : per-



L'hôpital de Bobigny
Ph © BNF - Gallica

mettre aux familles musulmanes d'honorer leurs morts selon leur foi, dans un cadre juridique qui ne le prévoyait pas.

Le Coran rappelle : « Entraidez-vous dans la bonté et la piété. » (Sourate Al-Mâ'ida, 5:2).

Ces réalisations en sont l'illustration concrète : une communauté ne vit pas seulement de prières et de cérémonies. Elle a besoin que quelqu'un accompagne ses malades, soutienne ses familles et honore ses morts. En répondant à ces besoins fondamentaux, la Grande Mosquée affirme une conception du religieux où le service de Dieu passe aussi par le service des hommes.

OUVRIR : UNE MAISON POUR LE DIALOGUE

Dès son inauguration en 1926, la Grande Mosquée reçoit des dignitaires du monde entier — sultans, rois, beys. Benghabrit veut d'emblée en faire un espace de rencontre entre musulmans et non-musulmans, entre la France et le monde islamique. Au fil des décennies, chefs d'État, responsables politiques, diplomates et autorités religieuses franchissent le seuil de la mosquée. Ces visites dépassent la dimension protocolaire : elles témoignent de la place acquise par une institution devenue un interlocuteur reconnu, aussi bien dans les échanges entre les pouvoirs publics que dans le dialogue entre les religions et les cultures.



Visite du roi d'Égypte Fouad Ier en 1929
Ph © BNF - Gallica

Cette vocation ne s'est jamais démentie. En octobre 2022, le président de la République Emmanuel Macron se rend à la Grande Mosquée pour les célébrations du centenaire de la pose de sa première pierre et remet au recteur Chems-eddine Hafiz les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

En décembre 2024, le recteur assiste à la réouverture de Notre-Dame de Paris — moment qu'il qualifie de symbole puissant de résilience spirituelle et de coexistence religieuse. En février 2025, il est reçu par le pape François au Vatican pour lui proposer l'organisation d'une grande rencontre interreligieuse européenne.

ne. Ces gestes ne relèvent pas du seul protocole : ils traduisent la reconnaissance d'une institution qui a fait du dialogue une pratique constante, et non une posture de circonstance.

Dans une époque où les tensions identitaires occupent souvent le devant de la scène, cette mission prend une portée particulière. Comme le formulait le recteur Hafiz en septembre 2024 :

« Nous ne pouvons habiter ce monde sans la recherche du dialogue et de la fraternité entre chrétiens et musulmans, et entre toutes les communautés religieuses. »

Fraterniser ne consiste pas à nier les différences, mais à refuser qu'elles deviennent des frontières infranchissables.



Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, et le recteur Chems-eddine Hafiz à la réouverture de Notre-Dame en décembre 2024

RYTHMER : LA PROCLAMATION DU RAMADAN

Les institutions ne façonnent pas seulement des lieux : elles inscrivent aussi une communauté dans un temps partagé. Depuis 1926, la Grande Mosquée de Paris joue un rôle central dans la proclamation du début du mois de Ramadan en France. Chaque année, cette annonce marque l'entrée de millions de musulmans dans le mois sacré et donne à cet événement une dimension collective. Plus qu'une simple fixation de date, elle fait entrer une communauté dans un même rythme spirituel et rappelle que la foi se vit aussi à travers des rendez-vous communs.

Le Coran énonce : « Quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il le jeûne. » (Sourate Al-Baqara, 2:185).

Fixer le temps du jeûne, c'est contribuer à l'unité de la communauté. Les grandes fêtes, les mois sacrés et les temps de recueillement ne sont pas seulement des prescriptions religieuses : ils façonnent une mémoire commune, renforcent les liens familiaux et nourrissent le sentiment d'appartenir à une même histoire. En donnant chaque année le signal de l'entrée dans le Ramadan, la Grande Mosquée de Paris accomplit ainsi bien davantage qu'un acte d'organisation : elle participe à faire vivre un temps partagé, où la spiritualité devient aussi une expérience collective.

S'INSCRIRE : LA FLAMME OLYMPIQUE, 14 JUILLET 2024

Le 14 juillet 2024, entre 15h10 et 15h20, la flamme olympique traverse le jardin andalou de la Grande Mosquée de Paris, 56^e étape de son par-

cours dans la capitale. Dans un seul tableau — la fête nationale, les Jeux, le jardin de la mosquée — se lisait un siècle de présence musulmane en France. La flamme avait traversé ce jour-là la cathédrale Notre-Dame, l'Institut du monde arabe et le Mémorial de la Shoah : la mosquée s'inscrivait naturellement dans cette traversée du patrimoine vivant de la République.

Ce passage n'avait rien d'un hasard. Il symbolisait une institution qui a su, génération après génération, demeurer fidèle à ses origines sans jamais se replier sur elle-même.

Comme l'a formulé le recteur Hafiz, dans un entretien de février 2026 : « Le centenaire de la Grande Mosquée de Paris en 2026 portera un message clair et nécessaire : les musulmans font pleinement partie de l'histoire, du présent et du futur de la France. Cette institution est née d'un hommage rendu aux soldats musulmans morts pour la France en 1914-1918, et elle continue d'incarner une présence musulmane fidèle à ce pays. »

HÉRITER POUR BÂTIR

Un héritage est bien plus qu'un patrimoine que l'on contemple avec nostalgie. C'est une responsabilité transmise de génération en génération — et c'est à l'aune de ce qu'elle en fait que l'on mesure une institution.

De l'hôpital de Bobigny à la flamme olympique, des premières visites d'État aux rendez-vous du Ramadan, la Grande Mosquée de Paris a montré, à chaque époque, qu'être ancrée dans ses origines n'est pas une limite : c'est une force. Elle demeure vivante parce qu'elle n'a jamais cessé de servir avant de revendiquer, de rassembler avant d'opposer, de transmettre avant de conserver.

Cent ans après son inauguration, la Grande Mosquée de Paris continue d'écrire son histoire dans celle de la France. Fidèle à sa vocation, elle fait du service, du dialogue et de la transmission les fondements de sa présence, génération après génération.



Le relai de la Flamme olympique le 14 juillet 2024 à la Grande Mosquée de Paris
Ph © Omar Boulkroum







| Laïcité n°74

Laïcité et regards croisés

Quand la loi protège les consciences, la paix sociale prend naissance, quand la foi et l'État avancent sans domination, naît une coexistence harmonieuse.

PAR CHEIKH KHALED LARBI

La laïcité française ne signifie ni l'absence de religion ni l'opposition aux croyances. Elle constitue avant tout un principe juridique et politique qui garantit la neutralité de l'État tout en assurant à chacun la liberté de conscience. Héritée de l'histoire républicaine, elle trouve son fondement dans la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des Églises et de l'État.

L'article premier de cette loi affirme : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » Ce texte rappelle que chacun est libre de croire, de ne pas croire ou de changer de conviction, sans intervention ni préférence de l'État.

La neutralité de la République ne signifie pas l'effacement des religions de la société. Elle interdit seulement qu'une croyance exerce une domination sur les institutions publiques ou bénéficie d'un privilège particulier. Les citoyens demeurent libres d'exprimer leurs convictions dans le respect des lois communes, tandis que les pouvoirs publics restent impartiaux. Cet équilibre protège les libertés individuelles et favorise la paix civile.

L'histoire offre plusieurs exemples de cette articulation entre laïcité et recon-

Laïcité

naissance des faits religieux. L'inauguration de la Grande Mosquée de Paris en 1926 par le président Gaston Doumergue en constitue une illustration. Ce geste ne remettait pas en cause la séparation des Églises et de l'État, il exprimait la reconnaissance de la Nation envers les milliers de soldats musulmans morts pour la France durant la Première Guerre mondiale.

Depuis près d'un siècle, la Grande Mosquée de Paris évolue dans le cadre de la République laïque. Elle assure une mission religieuse, culturelle et éducative, participe à la formation des imams, accompagne les aumôniers dans les hôpitaux, les prisons et les armées, et prend part au dialogue interreligieux. Son parcours montre qu'une institution religieuse peut contribuer à la cohésion nationale tout en respectant pleinement les principes républicains.

La liberté de conscience trouve également son fondement dans l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » Ce principe demeure l'un des piliers du modèle français : protéger toutes les convictions sans distinction et garantir à chacun une égale dignité.

Dans cette perspective, la Grande Mosquée de Paris contribue à structurer un islam en dialogue avec les institutions françaises, fidèle à ses références spirituelles tout en prenant en compte les exigences du cadre juridique républicain. Elle participe ainsi au développement d'un dialogue constructif entre les différentes composantes de la société française.

La laïcité ne s'oppose donc pas au dialogue, elle en est l'une des conditions. En garantissant la liberté de chacun et l'égalité de tous devant la loi, elle permet aux croyants comme aux non-croyants de vivre ensemble dans le respect mutuel. La loi fixe le cadre, il appartient ensuite aux citoyens de lui donner tout son sens par leurs comportements, leur écoute et leur volonté de construire un avenir commun.

Ainsi comprise, la laïcité n'est pas une négation du fait religieux, mais une organisation du vivre-ensemble. Elle permet à chaque conviction de s'exprimer librement sans empiéter sur celle des autres, créant un espace commun où la diversité devient une richesse plutôt qu'un motif de division.

Quand la loi garantit la liberté sans contrainte ni pression, la société trouve son équilibre, quand la foi respecte le cadre commun sans chercher la domination, naît une paix durable entre les citoyens et les peuples. ■



Le président de la République Gaston Doumergue (assis)
à l'inauguration de la Grande Mosquée de Paris le 15 juillet 1926
Ph © BNF - Gallica



EXTRAITS DU DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE GASTON DOUMERGUE LORS DE L'INAUGURATION DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS LE 15 JUILLET 1926

Sire,

Si, par impossible, quelqu'un doutait de la nécessaire solidarité qui unit le monde de l'Islam au monde de l'Occident ; si même il ignorait les jours tragiques où l'amitié franco-musulmane fut scellée dans le sang, sur les champs de bataille de l'Europe, seule la vue de cette assemblée où l'élite musulmane et l'élite française communient dans une même cérémonie, ferait évanouir son doute et affermirait son cœur.

La République française admet, protège toutes les croyances. Quelle que soit la voie que l'être humain s'est créée vers son idéal, cette voie nous est sacrée. Nous la respectons et nous entourons ceux qui la suivent d'une égale sollicitude.

Cette égalité devant nos lois des consciences humaines et de leur élan sincère est la marque de notre démocratie. Les docteurs musulmans ont, nous le savons, exalté le respect de la dignité individuelle et de la liberté humaine ; ils ont appelé dans leurs souhaits le règne d'une large fraternité et d'une justice égale. La démocratie n'a point d'autre fondement que cela.

Je veux exprimer par là la profonde affinité et la souveraine sympathie qui nous réunissent et l'indissoluble trame que l'histoire a tissée autour de nous.

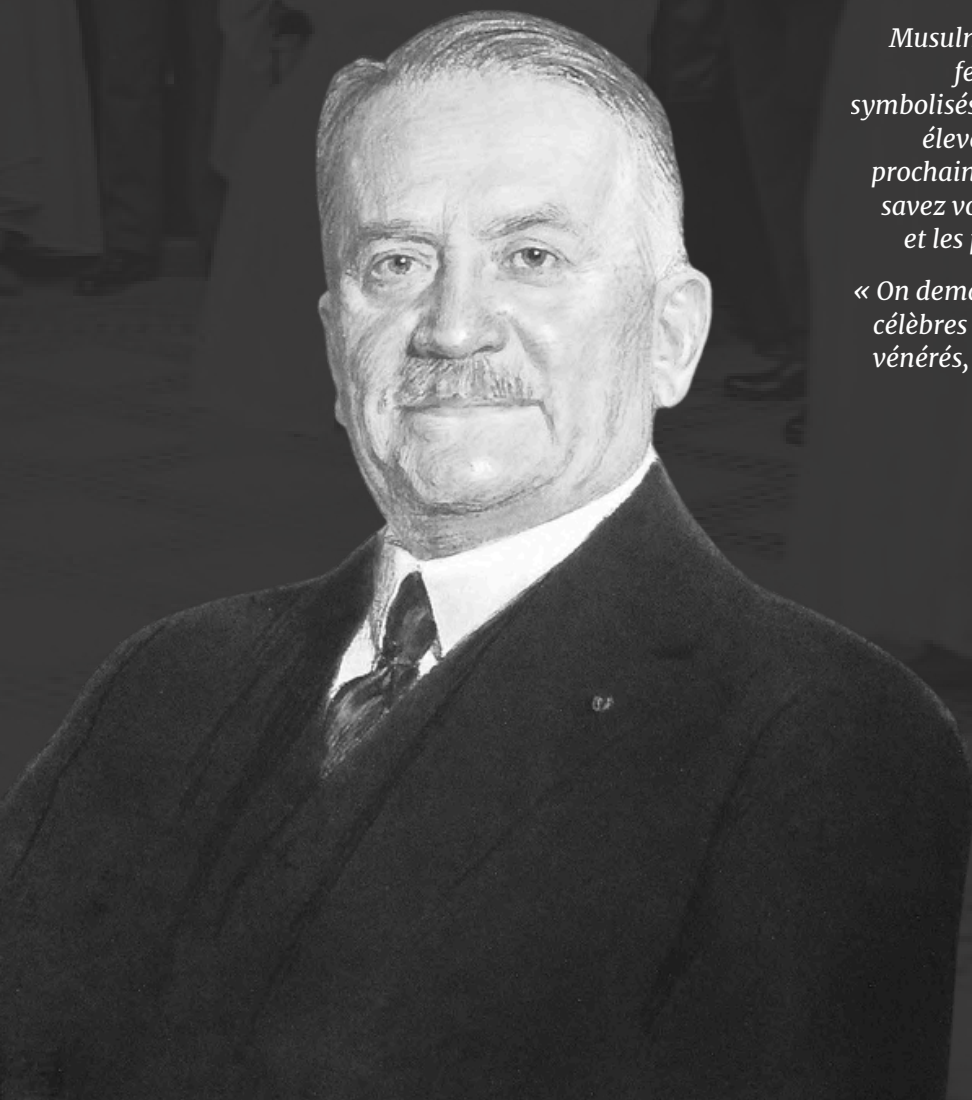
Si les lois mystérieuses et inéluctables ont parfois froissé quelques-uns d'entre nous, si l'enchaînement des faits a placé l'Islam sous notre protection, nous saurons nous inspirer de cet idéal commun pour envisager l'avenir et préparer ensemble les solutions les plus conformes aux magnifiques inspirations des grands hommes qui ont le plus honoré nos deux civilisations.

Ces ardents désirs d'humanité, dont les Musulmans tout autant que nous portent avec ferveur la flamme dans leur sein, ils sont symbolisés dans cet admirable monument qui est élevé à la science, à la charité, à l'amour du prochain. À cette hauteur de vue à laquelle vous savez vous placer, les préceptes de vos docteurs et les principes de nos savants se confondent.

« On demanda au Prophète, » dit l'un de vos plus célèbres docteurs au début d'un de ses ouvrages vénérés, « quel était l'Islam le meilleur. — C'est celui du croyant, dont les Musulmans n'ont à redouter ni la main, ni la langue. »

De ce point de vue, Sire, cet Islam est aussi le nôtre, car nos actions et nos paroles s'inspireront toujours d'une commune amitié et d'un même désir de progrès.

Sire, l'Institut musulman de Paris est ouvert. Qu'il demeure la marque imprescriptible de cette bonne entente et le gage solide de notre amour de l'humanité.



Le **devoir de secours** : la Grande Mosquée de Paris sous l'Occupation

En ce centenaire, la Grande Mosquée de Paris invite à regarder son histoire avec la gravité qu'elle mérite. Inaugurée en 1926, elle fut édifée en hommage aux soldats musulmans morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale. Ces hommes avaient combattu loin de leurs terres, dans une guerre qui avait demandé beaucoup à ceux que la République tarda parfois à reconnaître pleinement. La Grande Mosquée de Paris est née de cette dette nationale.

PAR RACHID AZIZI



Vingt ans plus tard, cette institution bâtie pour honorer des morts se trouve placée devant une autre épreuve : venir en aide à des vivants menacés. Sous l'Occupation, entre 1940 et 1944, elle devient un recours pour des personnes traquées dans un Paris soumis au contrôle allemand et à la politique d'exclusion de Vichy. Dans cette période, l'identité pouvait condamner. La persécution passait aussi par le papier, lorsqu'une mention administrative suffisait à mettre une vie en danger. Face à cette mécanique, la Grande Mosquée de Paris leur a offert un appui concret.

Cette aide passait d'abord par des relais discrets et par la délivrance de fausses attestations de confession musulmane. Pour qu'un tel papier protège une personne juive, il devait paraître assez crédible au moment d'un contrôle. Dans un régime qui utilisait l'administration pour traquer, le faux certificat devenait une manière de retourner l'arme du persécuteur.

La délivrance de ces certificats prenait aussi appui sur une réalité que

les persécuteurs pouvaient retourner contre les corps. La circoncision, commune aux traditions juive et musulmane, pouvait trahir un homme juif lors d'un contrôle humiliant. Attester d'une appartenance musulmane permettait alors de donner un autre sens à un signe que l'occupant voulait transformer en preuve d'identification.

”

**Il s'agissait de reconnaître,
dans celui que la
persécution désignait,
une vie humaine à protéger**

Cette proximité s'inscrivait aussi dans une histoire méditerranéenne plus ancienne. Après l'expulsion des Juifs d'Espagne à la fin du XVe siècle, des familles séfarades trouvèrent place dans plusieurs terres du Maghreb et contribuèrent durablement à

la vie juive nord-africaine. Sous l'Occupation, cette mémoire donnait une profondeur particulière au secours apporté par la Grande Mosquée de Paris : il s'agissait de reconnaître, dans celui que la persécution désignait, une vie humaine à protéger.

Ce geste exposait ceux qui fabriquaient ou validaient ces attestations, mais il engageait aussi la Grande Mosquée de Paris comme institution visible. La maison elle-même aurait pu être mise en cause, avec les fidèles musulmans qu'elle rassemblait. Ce risque donne au secours apporté sa portée véritable : l'institution née de la reconnaissance en vers les soldats musulmans morts pour la France trouvait, vingt ans plus tard, une autre manière de servir le pays en protégeant des personnes livrées à la persécution. Dans le Paris occupé, protéger une personne traquée constituait un acte de résistance face à l'opresseur. Vichy et les autorités allemandes cherchaient à identifier pour arrêter. En rendant possible une sortie de l'étau, la Grande Mosquée de Paris accomplissait une

résistance d'une autre nature, moins visible peut-être, mais profondément fidèle à ce que commande la défense d'une vie humaine.

Cette continuité donne au centenaire une résonance particulière. Elle rappelle que la Grande Mosquée de Paris a su rester fidèle à son origine lorsque l'histoire l'a placée devant l'épreuve. Cette exigence rejoint le cœur de la foi, mais elle se vérifie d'abord dans le concret. Une personne traquée se présente, un danger la suit, un document peut l'aider à passer un contour. À cet instant, la question de son origine ou de sa manière de prier passe derrière l'urgence de la protéger. Cette histoire éclaire les relations entre musulmans et Juifs, bien sûr, mais elle dit davantage : une institution religieuse reste fidèle à

elle même lorsqu'elle reconnaît, dans celui qui frappe à sa porte, une vie à protéger.

Ces faits méritent d'être rappelés pour ce qu'ils révèlent. Ils honorent la Grande Mosquée de Paris et, à travers elle, la communauté musulmane tout entière. En protégeant des personnes traquées, l'institution a montré ce qu'elle pouvait porter lorsque la vie humaine était menacée. Forte de cette histoire, elle demeure liée à cette vocation : porter secours à l'être en danger.

Cette vocation se ressent encore aujourd'hui. La Grande Mosquée de Paris reste un refuge, dans un autre temps et sous une autre forme. Au cœur de Paris, son jardin offre un espace où l'on peut se poser, méditer et retrouver un peu de paix à l'abri du

”

La Grande Mosquée de Paris reste un refuge

tumulte. Ce lieu rappelle ainsi ce que son histoire enseigne : le secours commence parfois par une vie protégée et se prolonge dans un espace où chacun peut reprendre souffle. C'est ainsi que sa légitimité, acquise il y a plus d'un siècle dans la reconnaissance due aux soldats musulmans morts pour la France, continue de trouver sa pleine résonance. ■





En mai 2025 à Bobigny, inauguration de la rue Abdelkader Mesli, imam de la Grande Mosquée de Paris, résistant et déporté en 1944.
Ph © Guillaume Sauloup





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

DU 2 AU 9 JUILLET 2026

2
juillet

APPEL AUX DONS POUR LA CLIMATISATION DES SALLES DE PRIÈRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

En ce mois de juillet 2026, la Mosquée de Paris lance un appel aux dons destiné à équiper ses deux salles de prière d'un système de climatisation performant, discret et économe en énergie.

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule deviennent de plus en plus intenses. Lors des prières du vendredi, des fêtes religieuses et des grandes affluences, ces conditions climatiques impactent la vie des fidèles.

2
juillet

MUSULMANS EN OCCIDENT : LE RECTEUR INTERVIEWÉ PAR REGARDS PROTESTANTS

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris a accordé une interview au média Regards protestants sur la parution, en début d'année, de l'ouvrage *Musulmans en Occident : pratique culturelle immuable, présence adaptée* (Ed. Albouraq, 2026).

Un entretien au cours duquel il revient sur des thèmes forts de ce travail collectif : la laïcité, le dialogue interreligieux, la lutte contre les discriminations et la nécessité de mieux faire connaître la religion musulmane.

2
juillet

LE RECTEUR REÇOIT LA MAIRE ADJOINTE MARINE ROSSET

Le recteur Chems-eddine Hafiz a échangé avec Marine Rosset, adjointe au maire de Paris, chargée de la vie associative et de la démocratie locale, et par ailleurs présidents des Scouts et Guides de France.



Ph © Guillaume Sauloup



8
juillet

UNE ÉDITION SPÉCIALE CENTENAIRE DU NOBLE CORAN VENUE D'ALGÉRIE

À l'occasion de son centenaire, la Grande Mosquée de Paris dévoile une édition du Saint Coran d'exception, entièrement calligraphié par le maître Mohammed Ben Saïd Chérifi et imprimé en Algérie par l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

Cette édition prestigieuse, fruit d'un savoir-faire ancestral et des technologies d'impression les plus avancées, donne lieu à la première opération d'exportation de l'histoire de l'ENAG : 25 000 exemplaires rejoignent la Grande Mosquée de Paris, marquant une étape historique dans le rayonnement du patrimoine spirituel, artistique et culturel algérien.

La Grande Mosquée de Paris adresse ses sincères remerciements au président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien à cette initiative emblématique, qui contribue à valoriser l'excellence algérienne et à renforcer les liens historiques, spirituels et culturels entre l'Algérie et la Grande Mosquée de Paris.

Au-delà d'un ouvrage d'exception, ce Coran du Centenaire incarne un héritage partagé, un dialogue entre les deux rives de la Méditerranée et une coopération tournée vers l'avenir.



9
juillet

VISITE DU MAIRE DE PARIS

Le recteur Chems-eddine Hafiz honoré de recevoir la visite d'Emmanuel Grégoire, maire de Paris, à quelques jours du centenaire de la Grande Mosquée de Paris.

Un échange sur nos initiatives culturelles pensées pour cette année de célébration et pour mettre en valeur notre édifice parmi le patrimoine vivant de la Ville Lumière.



9
juillet

LE RECTEUR REÇOIT CHEIKH KHALED BENTOUNÈS ET UNE DÉLÉGATION DE SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE ET DU MONDE

Jeudi matin, le recteur Chems-eddine Hafiz accueillait fraternellement Cheikh Khaled Bentounès, fondateur et président d'honneur des Scouts musulmans de France, venu avec une délégation de représentants des scouts musulmans à travers le monde, actuellement réunis en France pour un séminaire : Arabie Saoudite, Tunisie, Libye, Burundi, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Koweït, Sénégal.

L'occasion d'un moment d'échange sur l'éducation à la paix et à la citoyenneté, ainsi que sur le travail d'adaptation du discours religieux mené par la Grande Mosquée de Paris, auquel Cheikh Bentounès et les Scouts musulmans de France ont contribué.





9
juillet

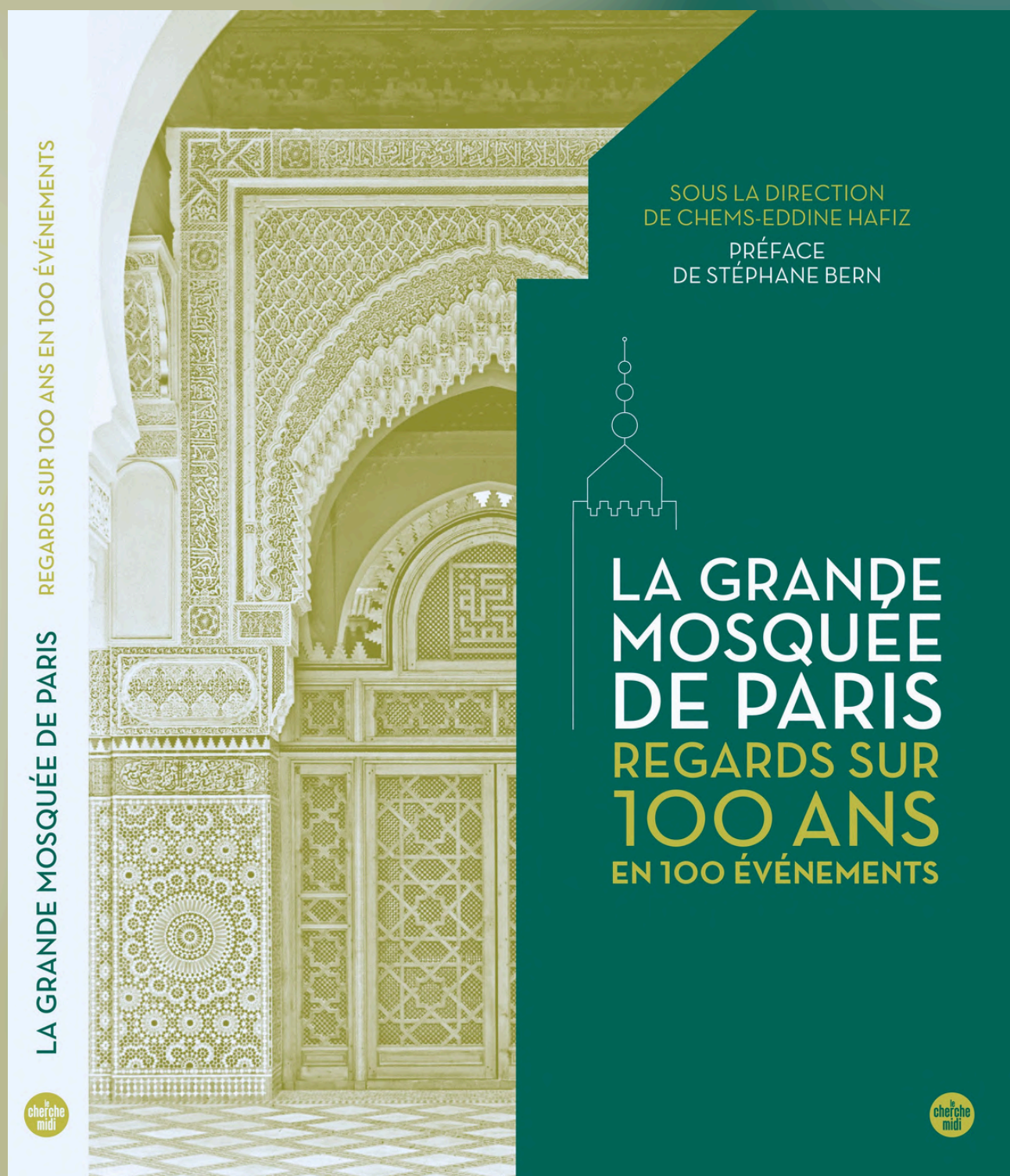
ECHANGE AVEC HAMADOU SALEY, CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE DU NIGER EN FRANCE

Le recteur Chems-eddine Hafiz a reçu Hamadou Saley, Chargé d'affaires de l'ambassade du Niger en France, pour évoquer des projets de collaboration.



Ph © Guillaume Sauloup

Découvrez le **nouveau livre** sur l'histoire de la **Grande Mosquée de Paris**
dirigé par le recteur **Chems-eddine Hafiz** et préfacé par **Stéphane Bern**
aux éditions du **Cherche Midi**



En librairie !

4
juil.

Un parcours exemplaire salué par la Nation

**Hanifa Kaci élevée
au grade de Cheva-
lier de l'Ordre
national du Mérite**

Il est des mots qui imposent le respect dès qu'ils sont prononcés, « République » est de ceux-là. Ce n'est pas seulement un mot dont la première lettre s'écrit en majuscule, c'est une idée, une histoire, une mémoire collective, le reflet des valeurs qui rassemblent une nation. Je ne souhaite pas m'attarder sur sa définition politique, linguistique ou étymologique. Je préfère parler de celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, donnent un véritable sens à ce concept.

PAR NASSERA BENAMRA

Aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à une femme dont le parcours incarne avec discrétion les plus belles qualités d'un fonctionnaire, l'intégrité, le sens du devoir, la rigueur et une confidentialité exemplaire. Cette femme est Madame Kaci Hanifa, responsable du cabinet du Recteur de la Grande Mosquée de Paris.

Sa nomination, par le Président de la République, au grade de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, publiée au Journal officiel du 15 mai 2026, vient consacrer



un engagement de chaque instant. Une distinction qui honore non seulement son parcours, mais aussi les valeurs qu'elle incarne avec une humilité et une fidélité remarquables.





Ph © Guillaume Sauloup

Ce samedi 4 juillet, il était un peu plus de 15 heures lorsque je suis arrivée dans la Salle Émir Abdelkader de la Grande Mosquée de Paris. Un moment particulier, chargé d'émotion et de solennité, allait s'y dérouler : la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à Madame Kaci Hanifa.

Face à l'assemblée, le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, Monsieur Chems-eddine Hafiz, a prononcé un discours empreint de reconnaissance et d'émotion. À ses côtés, Madame Kaci, discrète et digne, recevait cet hommage qui venait couronner plus de deux décennies d'engagement au service de cette institution.

« Nous sommes réunis pour remettre à Madame Hanifa Kaci les insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mé-

rite », a déclaré le Recteur. Il a rappelé avec fierté avoir écrit au Président de la République afin que soit reconnue par la Nation « l'engagement exceptionnel d'Hanifa au service de notre institution ». Pour lui, cette distinction représente l'aboutissement d'une démarche portée par la conviction qu'un parcours exemplaire mérite d'être honoré. Au fil de son intervention, le Recteur a retracé le chemin remarquable d'une femme dont l'histoire est intimement liée à celle de la Grande Mosquée de Paris.

Née en Algérie, Hanifa Kaci y a grandi auprès de ses parents et de ses deux sœurs, Faïza et Maya. Elle y effectue toute sa scolarité avant d'obtenir, en 1996, une licence d'anglais à l'Université de Bouzaréah. Après une première expérience professionnelle en Algérie, elle rejoint la France le 5 juillet 2001, pour retrouver ses parents qui avaient choisi de s'y installer afin d'offrir à leurs filles de nouvelles perspectives d'études et d'avenir.

Quelques semaines plus tard, le 15 août 2001, une nouvelle page s'écrit : Hanifa Kaci rejoint la Grande Mosquée de Paris. Recrutée comme secrétaire trilingue, français, arabe et anglais, elle met immédiatement ses compétences au service du département religieux ainsi que de l'Institut Al-Ghazali, dédié à la formation des imams et des aumôniers.

Très rapidement, son sérieux, sa rigueur et son sens de l'organisation sont remarqués. Elle participe notamment à des missions importantes pour la structuration du culte musulman en France, parmi lesquelles le travail de centralisation des données relatives aux lieux de culte musulmans dans le cadre de l'Istichara menée à l'époque par le ministre de l'Intérieur chargé des cultes, Jean-Pierre Chevènement.

Dans la salle, un autre moment d'émotion se lisait sur les visages, celui de la famille réunie autour de Hanifa. Ses parents, son époux et ses enfants étaient présents pour partager cet instant rare, avec cette fierté silencieuse qui en disait long. Le bonheur et la reconnaissance se dessinaient dans leurs regards.

Derrière cette femme engagée et professionnelle qu'elle est, il y avait aussi la mère, l'épouse et la fille. D'habitude, lorsqu'elle évoque ses enfants, son regard change, sa voix se charge d'émotion et ses yeux laissent apparaître quelques larmes. Elle parle d'eux avec cette tendresse particulière d'une mère qui voit en eux sa plus grande raison de vivre. Lorsqu'elle mentionne son époux



Ph © Guillaume Sauloup



son regard s'illumine d'une affection sincère, témoignant d'un amour construit dans la durée. Et quand elle parle de ses parents, elle évoque avec reconnaissance ceux qui ont été ses premiers repères, ses premières références, ceux qui ont façonné les valeurs qui l'accompagnent encore aujourd'hui.

Son père, ancien cadre de l'ex-Radio Télévision Algérienne (RTA), devenue aujourd'hui la Télévision algérienne, a également pris la parole. Avec beaucoup d'émotion, il a exprimé sa fierté de père et sa reconnaissance pour cette distinction qu'il considère comme pleinement méritée. Une reconnaissance qui dépasse le simple honneur d'une décoration, elle vient saluer le parcours d'une fille dont il a suivi chaque étape avec fierté.

Cette journée a aussi révélé une autre dimension de son identité. La décoration de Hanifa a choisi de faire résonner son nom de jeune fille, celui qui porte l'héritage de son père, de ses origines et de ses premiers apprentissages. Comme une manière de rendre hommage à celui qui fut son premier modèle d'intégrité et de droiture.

L'émotion était apparente lorsque Hanifa Kaci a pris la parole à son tour. Avec sincérité et humilité, elle a adressé ses remerciements au Président de la République pour cette distinction, au Recteur pour sa confiance et sa reconnaissance, ainsi qu'au Directeur général qui l'a accompagnée tout au long de son parcours professionnel au sein de la Grande Mosquée de Paris.



Elle n'a oublié personne, pas sa famille, qui était présente à ses côtés, ni celles et ceux qui ont contribué à son cheminement, l'ancien recteur, Dalil Boubekeur. Mais une place particulière était réservée à ses enfants, qu'elle a décrits comme sa raison de vivre. Dans ses mots, comme dans son regard, se retrouvait toute la sensibilité d'une femme qui, derrière les responsabilités et les missions accomplies, demeure profondément attachée aux siens.

Derrière cette distinction officielle se dessine donc le portrait d'une femme de confiance, engagée dans l'ombre, dont le parcours témoigne d'une fidélité constante, d'une grande discrétion et d'un attachement profond à la mission qui lui a été confiée.





LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI 3 JUILLET 2026

De l'emprise des passions à la lumière de la piété

Allah ﷻ a créé l'être humain avec un corps, une âme et un esprit. Il a inscrit dans sa nature des désirs qui l'attirent vers les plaisirs de ce monde. Allah ﷻ dit : « L'amour des choses désirées a été embelli aux hommes... Tout cela n'est que jouissance de la vie présente, tandis qu'auprès d'Allah se trouve le plus beau retour. » (El Imran, 14). Il dit aussi : « L'être humain a été créé faible. » (En-Nisa, 28).

PAR CHEIKH ZIANE MEHADJRI

Louange à Allah ﷻ, qui connaît parfaitement Ses serviteurs et voit toute chose. Nous Le louons, implorons Son aide et Son pardon. J'atteste qu'il n'est de divinité digne d'adoration qu'Allah, l'Unique, sans associé, et j'atteste que Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son Messager. Qu'Allah répande Ses bénédictions et Son salut sur lui, sur sa famille et sur ses Compagnons.

Serviteurs d'Allah, craignez Allah ﷻ. La piété protège des faux pas et compte parmi les œuvres les plus méritoires. Qu'Allah ﷻ fasse de nous et de vous des êtres pieux. Frères dans la foi, Allah ﷻ a créé l'être humain avec un corps, une âme et un esprit. Il a inscrit dans sa nature des désirs qui l'attirent vers les plaisirs de ce monde. Allah ﷻ dit : « L'amour des choses désirées a été embelli aux hommes... Tout cela n'est que jouissance de la vie présente, tandis qu'auprès d'Allah se trouve le plus beau retour. » (El Imran, 14). Il dit aussi : « L'être humain a été créé faible. » (En-Nisa, 28).

Dans Sa sagesse, Allah ﷻ a prévu des voies licites pour répondre à ces désirs et nous préserver de l'interdit. L'être humain peut même être récompensé lorsqu'il satisfait son désir dans ce qu'Allah ﷻ a permis. Le Prophète Mohamed ﷺ a dit : « Dans l'union charnelle de

Ph © Omar Boulkroum

l'un d'entre vous, il y a une aumône. ». Ses Compagnons demandèrent : « Ô Messenger d'Allah, l'un de nous serait-il récompensé pour avoir satisfait son désir ? » Il répondit : « S'il le faisait dans l'interdit, ne commettrait-il pas un péché ? De même, lorsqu'il le fait dans le licite, il en reçoit une récompense. » Rapporté par Mouslim.

La foi ne demande donc pas de supprimer les désirs, mais de les maîtriser et de les orienter vers ce qui est juste. Allah ﷻ dit : « Ne suis pas la passion, car elle t'égarerait du chemin d'Allah. » (Sadd, 26). Purifier son âme, c'est l'élever de l'emprise des désirs vers la noblesse de la servitude envers Allah ﷻ, et de la domination des passions vers la lumière de la piété. Dans nos actes comme dans nos renoncements, notre mesure doit être l'obéissance à Allah ﷻ et la recherche de Son agrément, et non la seule inclination de l'âme.

Ô croyants, lorsque les désirs ne sont plus encadrés par les limites du licite et de l'illicite, ils prennent le dessus sur l'âme. Pour les maîtriser, il faut de la patience et de la persévérance : accomplir ses devoirs, s'éloigner du péché et revenir sans cesse vers Allah ﷻ. Celui qui agit ainsi trouve, par la permission d'Allah ﷻ, la sérénité du cœur, la force d'obéir et la justesse dans ses choix.

Mais celui qui s'abandonne à ses désirs sans retenue s'engage vers l'endurcissement du cœur et l'affaiblissement de la foi. Il perd la joie de l'obéissance et la douceur de la proximité d'Allah ﷻ. Seuls un repentir sincère et un retour véritable vers Lui peuvent alors l'en délivrer.

La législation révélée par Allah ﷻ n'est pas venue supprimer le désir, mais l'éduquer et l'orienter. Le désir est une disposition naturelle qui contribue à la perpétuation de l'espèce et à l'équilibre de la vie. Ce qui est blâmable, ce n'est pas le désir lui-même, mais le fait de le laisser devenir une passion incontrôlée, au point de franchir les limites fixées par Allah ﷻ et de faire passer sa volonté avant celle de son Seigneur.

Qu'Allah ﷻ purifie nos âmes, affermis nos cœurs et nous aide à maîtriser nos passions. Je dis ces paroles et je demande pardon à Allah ﷻ pour moi et pour vous.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah ﷻ Seul. Que la prière et le salut soient sur le Prophète Mohamed ﷺ, après lequel il n'y aura plus de prophète.

Frères dans la foi, lorsque les cœurs perdent la conscience du regard d'Allah ﷻ et se laissent dominer par les passions, l'être humain se tourne peu à peu vers ce qui est douteux ou interdit. L'âme finit alors par s'habituer au péché et peut même y trouver du plaisir après l'avoir autrefois détesté.

Le remède commence par la conscience de la grandeur d'Allah ﷻ, en secret comme en public, et par le rappel du jour où nous comparaîtrons devant Lui. Allah ﷻ dit : « Quant à celui qui aura craint de comparaître devant son Seigneur et aura préservé son âme de la passion, le Paradis sera alors son refuge. ». Il faut aussi préserver ses membres du péché, s'attacher aux actes d'obéissance,



Ph © Guillaume Sauloup

fréquenter les personnes vertueuses, multiplier le rappel d'Allah ﷻ et se repentir dès que l'on commet une faute. Celui qui lutte contre ses passions pour rechercher l'agrément d'Allah ﷻ reçoit Son aide et trouve la sérénité. Frères dans la foi, l'emprise des passions peut aussi rendre le cœur insensible à la douleur des autres. A force d'entendre parler des mêmes drames, la compassion s'affaiblit et la souffrance devient une simple nouvelle. Allah ﷻ dit : « Ce ne sont pas les regards qui s'aveuglent, mais les cœurs qui sont dans les poitrines. »

Nous pensons aux épreuves de nos frères à Ghaza, au Soudan et ailleurs. Notre devoir envers l'humanité, la justice, la fraternité et la liberté ne se limite pas au moment où nous écoutons un prêche. Il se mesure chaque jour dans notre conscience, nos paroles, nos choix et nos actes. Ne laissons pas l'habitude transformer la souffrance des autres en silence et en indifférence.

Ô Allah ﷻ, viens en aide aux opprimés à Ghaza, au Soudan et partout où sévit l'épreuve.

Ô Allah ﷻ, préserve la France, son peuple et tous ceux qui y vivent. Fais-en une terre de sécurité, de paix, de coexistence et d'harmonie. Accorde-nous d'y laisser une belle empreinte durant notre vie et après notre mort.

Seigneur, accorde-nous une belle part ici-bas et une belle part dans l'au-delà, et préserve-nous du châtimement du Feu.

Qu'Allah ﷻ répande Ses prières, Son salut et Ses bénédictions sur notre maître Mohamed, sur sa famille et sur ses Compagnons. Louange à Allah, Seigneur des mondes.

LE SAVIEZ-VOUS?

99

**Quand l'Histoire
éclaire notre mémoire,
ELLE FAIT NAÎTRE L'ESPÉRANCE
ET NOURRIT NOTRE DEVOIR**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

La Grande Mosquée de Paris est née d'un élan de reconnaissance nationale. A l'issue de la Première Guerre mondiale, la France voulut rendre hommage aux dizaines de milliers de soldats musulmans morts pour défendre la République. Son inauguration, le 15 juillet 1926, en présence du président de la République Gaston Doumergue, marqua un moment où la mémoire, la gratitude et la fraternité se rejoignent.

✓ LA PAROLE

Lors de cette cérémonie, Gaston Doumergue prononça un discours demeuré célèbre et cita une parole du Prophète Mohammed ﷺ rapportée par El-Boukhari et Mouslim : « Le musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de sa main. » Ce choix, particulièrement symbolique, témoignait de la volonté de saluer les valeurs de paix, de responsabilité et de respect portées par l'islam, dans le cadre des principes de la République.

✓ L'OUVERTURE

Depuis près d'un siècle, la Grande Mosquée de Paris est bien davantage qu'un lieu de prière. Elle est aussi un espace de transmission, de culture et de dialogue. Elle accueille des conférences, des rencontres interreligieuses, des visites scolaires, des chercheurs, des responsables religieux et des représentants des institutions publiques afin de favoriser la connaissance mutuelle et le vivre-ensemble.

✓ LA FORMATION

Elle joue également un rôle majeur dans la formation religieuse et civique des imams et des aumôniers appe-

lés à exercer dans les mosquées, les hôpitaux, les prisons ou les armées. Cette mission contribue à promouvoir un islam fidèle à ses fondements spirituels, respectueux des lois de la République et attentif aux réalités de la société française.

✓ L'ORGANISATION

Au fil des décennies, la Grande Mosquée de Paris a accompagné de nombreuses mosquées en France dans leur organisation, la formation de leurs responsables et l'accompagnement des fidèles. Elle s'attache à promouvoir un islam du juste milieu (*wasatiyya*), fondé sur la connaissance, la sagesse, l'équilibre et le sens des responsabilités.

✓ LE DIALOGUE

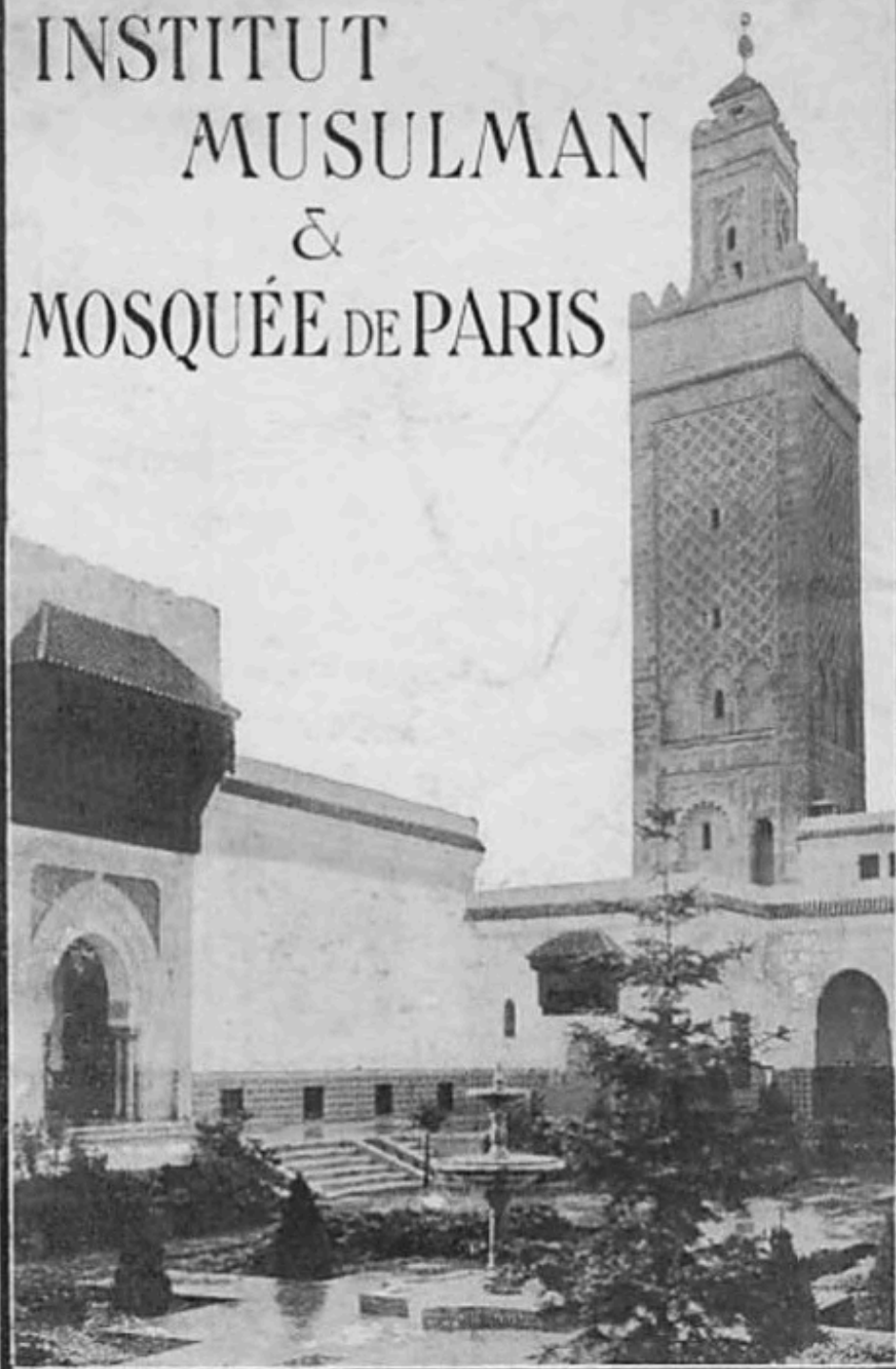
Ses responsables ont régulièrement pris part à des rencontres avec les représentants des cultes chrétien, juif et d'autres traditions religieuses. Ces échanges rappellent que les convictions religieuses, lorsqu'elles sont vécues dans le respect mutuel, peuvent devenir des facteurs de paix, de dialogue et de cohésion nationale.

✓ LA CITOYENNETÉ

Depuis sa création, la Grande Mosquée de Paris demeure un symbole vivant de l'alliance entre fidélité à la foi musulmane et engagement citoyen. Elle montre qu'il est possible de vivre pleinement sa religion tout en contribuant activement à une société fondée sur la liberté, l'égalité, la fraternité et le respect de chacun.

L'histoire ne se limite pas à transmettre des souvenirs, elle éclaire le présent et inspire l'avenir. En rappelant les sacrifices d'hier et les responsabilités d'aujourd'hui, la Grande Mosquée de Paris demeure un trait d'union entre la mémoire, la foi et la République, au service du bien commun.

INSTITUT
MUSULMAN
&
MOSQUÉE DE PARIS



مكتبة معهد الإسلام في باريس

Prix: UN franc

Quand la **lumière** du Coran éclaire notre **regard**

Le Coran enseigne que la gratitude est une valeur essentielle. Allah dit : « La récompense du bien n'est-elle pas le bien ? » (Sourate Er-Rahmân, 55: 60). A la lumière de ce verset, la création de la Grande Mosquée de Paris peut être comprise comme un acte de mémoire et de reconnaissance envers ceux qui ont servi leur pays avec courage et fidélité.

PAR CHEIKH KHALED LARBI

Le Coran rappelle également que la diversité humaine relève de la volonté divine :

« Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux. »

SOURATE EL-HOUJOURAT, 49:13

Les différences ne sont pas une source de division, mais une invitation à la rencontre, à la connaissance et au respect mutuel. Depuis près d'un siècle, la Grande Mosquée de Paris participe à cette mission en accueillant fidèles, visiteurs, chercheurs, responsables religieux, élus et jeunes désireux de mieux connaître l'islam dans un esprit d'ouverture.

La justice constitue un autre fondement de l'enseignement coranique.

Allah ordonne :

« Ô vous qui croyez ! Soyez fermes pour Allah en étant des témoins équitables. Que la haine envers un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez justes : cela est plus proche de la piété. »

SOURATE EL-MA'IDA, 5:8

Cette exigence rejoint le principe républicain d'égalité devant la loi. L'article 1^{er} de la Constitution de 1958 affir-



Peinture représentant Abdelhamid Ben Badis dans la bibliothèque de la Grande Mosquée de Paris portant son nom
Ph © Guillaume Sauloup

Ph © Guillaume Sauloup

me que la France assure l'égalité de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de religion ou de croyance. Justice, impartialité et respect de la dignité humaine constituent ainsi des valeurs partagées.

Le Coran affirme aussi avec clarté :

« **Nulle contrainte en religion.** »

SOURATE EL-BAQARA, 2:256

La foi ne peut naître que d'une adhésion libre et sincère. Ce principe rejoint l'article 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905, qui garantit la liberté de conscience et le libre exercice des cultes dans le respect de l'ordre public. Le droit républicain protège cette liberté, le Coran lui donne une profonde dimension spirituelle.

Les mosquées sont appelées à être des lieux de paix, de prière et de transmission. Allah dit :

« **Les mosquées appartiennent à Allah, n'invoquez donc personne avec Allah.** »

SOURATE EL-JINN, 72:18



Depuis sa fondation, la Grande Mosquée de Paris accomplit cette mission en réunissant prière, enseignement, formation des imams et des aumôniers, conférences, dialogue interreligieux et actions de solidarité. Elle rappelle que la spiritualité s'exprime aussi par le service rendu à la société.

Le Coran accorde enfin une place centrale au savoir :

« Dis : "Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ?" »

SOURATE EZ-ZOUMAR, 39:9

Cette invitation à rechercher la connaissance inspire l'action de la Grande Mosquée de Paris, qui œuvre à transmettre un islam fondé sur la science, la mesure, la responsabilité et le discernement. Former un imam, c'est préparer un guide capable d'accompagner les fidèles tout en comprenant les réalités de la société française.

L'ensemble de ces enseignements trouve son accomplissement dans ce verset qui résume l'éthique musulmane :

« Certes, Allah ordonne la justice, la bienfaisance et l'assistance aux proches. »

SOURATE EN-NAHL, 16:90

Justice, bienveillance et solidarité sont les fondements d'une foi vécue avec sincérité. Depuis près d'un siècle, la Grande Mosquée de Paris s'efforce d'incarner ces valeurs en demeurant fidèle au message du Coran, respectueuse des lois de la République et engagée au service du bien commun.

Quand le Coran éclaire les consciences, la justice devient une espérance, quand la foi inspire les actes avec sincérité, la paix devient le plus bel héritage de l'humanité.

Ils ont regardé la Grande Mos- quée de Paris... ils ont raconté ce qu'elle représente

Avant même son inauguration, la Grande Mosquée de Paris a suscité un regard particulier chez des personnalités françaises qui voyaient en elle un symbole de reconnaissance, de dialogue et de rapprochement entre les peuples.

PAR NASSERA BENAMRA

Paul Bourdarie, dès 1919, écrivait que la future Mosquée « devra avoir ce double caractère : de constituer pour les musulmans du monde entier, et spécialement ceux de la Méditerranée, que le mouvement grandissant des relations internationales conduira à Paris, le moyen de satisfaire leurs sentiments religieux, et bien que le musulman, partout où il soit, puisse se passer de temple ; et de commémorer le dévouement des admirables troupes musulmanes françaises qui ont si héroïquement contribué à arrêter et à repousser le flot redoutable de la barbarie germanique. Cette commémoration, nécessaire dans Paris même, sera rendue sensible par des moyens architecturaux appropriés ».

En 1920 l'un des grands parlementaires de la III^e République, **Édouard Herriot**, s'exprimait lors du débat sur le financement de la Mosquée de Paris : « Il n'y a aucun inconvénient à donner aux musulmans une mosquée, puisque très légitimement nous donnons aux catholiques des églises, aux protestants des temps et aux israélites des synagogues ».

Étienne Dinet, artiste profondément attaché à la culture musulmane, voyait dans ce projet une reconnaissance de la civilisation islamique et de son apport au patrimoine universel. Il s'investit également dans sa construction, avec le soutien de ses amis français. Il a fait partie du comité chargé de la construction de ce monument religieux. En 1926, à l'occasion de l'inauguration de la mosquée de Paris, il écrivit : « La chose qui a produit un



Paul Bourdarie

un effet excellent, c'est l'enthousiasme de la foule reconnaissante envers l'islam dont les héros ont été les frères d'armes des nôtres.»

Le maréchal **Hubert Lyautey**, qui présidait le comité de la Mosquée de Paris, insistait quant à lui sur la dimension symbolique du projet, pour lui, bâtir cette mosquée ne s'agissait pas seulement d'élever un lieu de culte, mais d'accomplir un geste de gratitude envers les soldats musulmans qui avaient versé leur sang pour la France. A l'occasion de l'inauguration de la Grande mosquée de Paris, il a avait dit : « le 1^{er} mars dernier, M. Maurice Colrat, alors Sous-Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil, aujourd'hui Ministre de la Justice, présidant la cérémonie de l'orientation de cette mosquée, disait : "Quand s'érigera le minaret que vous allez construire, il ne montera vers le beau ciel de l'île de France qu'une prière de plus dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses. On ne pouvait mieux penser ni mieux dire. Quelle parole ne répond mieux au caractère de la cérémonie d'aujourd'hui. »



Lors de sa première visite en France en 1980, le pape **Jean-Paul II** inscrit sa démarche dans l'esprit du dialogue entre les religions. Sa rencontre avec les représentants des différents cultes, parmi lesquels le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Hamza Boubakeur, revêtait une portée symbolique forte : elle témoignait de la reconnaissance de l'islam comme un interlocuteur à part entière dans la construction d'un dialogue fondé sur la paix, le respect mutuel et la fraternité entre les croyants.

Simone Veil, Ministre de la République, avait un attachement particulier aux lieux qui portent une mémoire collective. Sa visite à la Grande Mosquée de Paris du 7 avril 1994 rappelait combien cet édifice est aussi un lieu lié à l'histoire de France, notamment à l'engagement

des soldats musulmans : « Mais pour le ministre de la République que je suis, elle est aussi un lieu de mémoire et un lieu de rencontre. Lieu de mémoire, d'abord puisqu'elle a été édifée en hommage rendu aux musulmans morts pour la France. Mais le souvenir de ceux qui ont ainsi fait sacrifice suprême de leur vie pour la France est à mes yeux le puissant symbole d'une très longue histoire commune, celle de la France et de l'Islam ». « L'Islam n'est pas en France une religion étrangère, ni même une religion importée, » a-t-elle dit, et poursuit : « c'est celle de millions d'hommes et de femmes dont beaucoup sont français, ou souhaiteront le devenir. C'est aussi la religion, et plus largement la culture, de nombreux étrangers qui enrichissent notre société par leur travail et leur participation à la vie nationale. »

Le rayonnement des femmes

et la Grande
Mosquée
de Paris

En cette année où la Grande Mosquée de Paris entre dans son centenaire, il n'est pas de plus juste hommage que d'interroger la lumière qu'elle doit aux femmes : celle qu'elles portèrent aux commencements de l'islam, celle que l'institution du cinquième arrondissement s'attache aujourd'hui à leur rendre.

PAR HANANE SAÏDI

Iqra. « Lis. » Le premier mot descendu sur le cœur du Prophète fut un impératif de connaissance. Et la première confidence de cette nuit de Ramadan fut recueillie par une femme. Lorsque Mohammed, paix et salut soient sur lui, redescendit de la grotte de Hirâ, saisi d'effroi, ce fut Khadija qui l'enveloppa d'un manteau et, la première, le crut. Avant d'être une loi et une civilisation, l'islam fut une confiance déposée entre les mains d'une femme. Ce commencement n'a rien d'une anecdote pieuse. Il est un enseignement. Inaugurée le 15 juillet 1926 en mémoire des dizaines de milliers

de soldats musulmans tombés pour la France, la Grande Mosquée de Paris célèbre en 2026 ses cent ans. Cent ans de prière et d'hospitalité, de patios où l'eau converse avec le zellige, de lumière tamisée par les moucharabieh. Le mot « rayonnement » n'est pas ici une coquetterie de plume. Dans la langue du Coran, la lumière, an-nûr, est



un nom de Dieu, et une sourate la porte en titre. Rayonner, pour une âme, ce n'est pas briller : c'est transmettre

Or qui transmet, aux premiers âges de l'islam ? Des femmes, à chaque seuil. Khadija fut la première croyante. Aïcha, dont la science faisait autorité, vit les compagnons du Prophète venir la consulter ; une part considérable de ce que nous savons de lui passe par sa mémoire. Oum Waraka reçut de lui l'autorisation de guider la prière des siens. À Fès, en 859 selon la tradition, Fatima al-Fihriya fonda la Qarawiyyîn, que l'on tient pour la plus ancienne université du monde. Et quand la mystique voulut dire l'amour pur de Dieu, désintéressé de l'enfer comme du paradis, elle prit la voix d'une femme de Bassora, Râbi'a al-'Adawiyya. Le Livre lui-même consacre cette dignité : une seule sourate du Coran porte un nom de femme, et c'est Maryam. Quant au verset 35 de la sourate al-Ahzâb, il décline en miroir, avec une égalité que rien ne vient rompre, les croyants et les croyantes, les hommes pieux et les femmes pieuses, ceux qui se souviennent de Dieu et celles qui s'en souviennent.

La tradition mystique ne s'y est pas trompée. Ibn 'Arabî, le plus grand des maîtres soufis, fut instruit dans sa jeu-

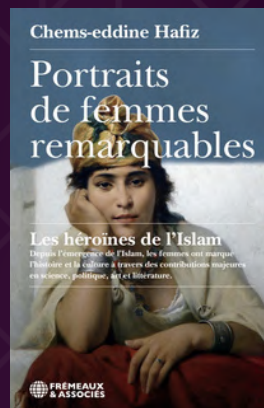


Ph © Guillaume Sauloup

nesse andalouse par des femmes, dont Fâtima de Cordoue, qu'il servit et tenait pour une mère spirituelle. Au dernier chapitre des Fusûs al-Hikam, il ose écrire que la contemplation de Dieu dans la femme est la plus parfaite qui soit. Huit siècles avant nos débats, la pointe la plus haute de la spiritualité musulmane avait donc tranché. Que s'est-il alors passé pour que tant de sociétés arabomusulmanes aient rétréci ce que la Révélation avait ouvert ? Les siècles ont sédimenté des coutumes, et les coutumes ont fini par se faire passer pour la foi. Une tradition, pourtant, n'est vivante que si elle demeure capable de se juger elle-même ; c'est le propre des choses mortes que d'être seulement conservées. Ici, une voix



Ph © Omar Boulkroum



truire et à accompagner les fidèles. Et dans *Portraits de femmes remarquables*, les héroïnes de l'islam, le recteur rend à Oum Waraka, à Fatima al-Fihriya et à tant d'autres la place que des récits trop exclusivement masculins leur avaient confisquée. « La femme musulmane est

nous oblige : celle de Mohammed Arkoun, l'enfant de Taourirt Mimoun devenu maître de la Sorbonne, disparu à Paris en 2010, et dont une bibliothèque du cinquième arrondissement, à quelques rues de la Mosquée, porte le nom depuis 2013. Toute sa vie, il reprocha à la pensée islamique de s'être davantage employée à protéger des orthodoxies héritées qu'à interroger ses propres impensés. Dans *Humanisme et islam*, il l'écrit sans détour : « Tous les peuples, toutes les cultures sont conviés à la même autocritique radicale pour fonder leur participation au travail historique commun d'émancipation de la condition humaine ». De cette autocritique, la place faite aux femmes est la pierre de touche.

La Grande Mosquée de Paris a entendu cette exigence, et elle y répond par des actes. Son recteur, Chems-eddine Hafiz, a institué une journée annuelle consacrée aux femmes, devenue l'un des rendez-vous de la maison. Le 25 novembre 2024, croyants et croyantes de plusieurs cultes s'y retrouvaient pour une journée d'études contre les violences faites aux femmes, fléau qu'aucune spiritualité digne de ce nom ne saurait couvrir. Son institut de formation prépare désormais, aux côtés des imams, des mouchidates, ces guides religieuses appelées à ins-

l'avenir de la religion », affirme-t-il, et de la République avec elle.

Rayonner, disions-nous, c'est transmettre. Une lampe ne retient rien de sa lumière ; c'est même à cela qu'on la reconnaît. La confiance née dans la nuit de Hirâ chercha d'abord refuge auprès d'une femme ; un siècle après 1926, elle trouve encore, dans les cours du cinquième arrondissement, des femmes pour la porter plus loin. Qui s'étonnerait qu'une maison née d'une fidélité sache, mieux que d'autres, reconnaître les siennes ?





Les lieux sacrés du **refuge**

Les grands monothéismes se rejoignent dans une conviction : Dieu protège les plus fragiles. Sous l'Occupation (1940-1944), alors que les synagogues juives sont prises pour cibles, plusieurs lieux de culte manifestent des actes de solidarité au-delà des appartenances religieuses, dont la Grande Mosquée de Paris.

PAR RAPHAËL GEORGY



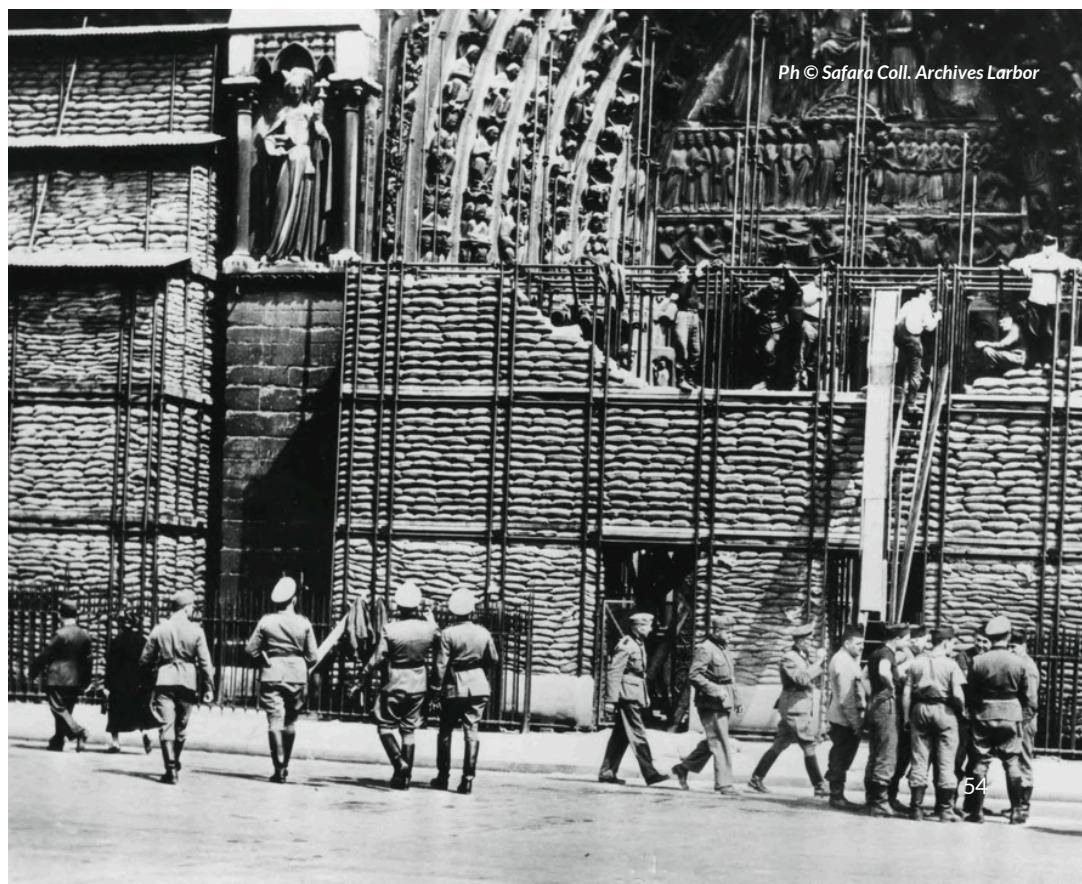
Ph © Pierre Jahan

Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1941, six explosions visent des synagogues à Paris, dont la Grande Synagogue de la Victoire. L'ordre vient de Helmut Knochen, chef de la police de sûreté allemande à Paris. Dans la Bible, pourtant, le sanctuaire est inviolable.

Car ce refuge sacré, les trois traditions abrahamiques le connaissent bien. Le livre des Nombres institue six villes-refuges pour celui qui a tué sans le vouloir. Cette protection est ensuite étendue à l'immigré (Nombres 35, 11-15; Josué 20, 9). Les Psaumes en font même un attribut divin : « Dieu est pour nous un refuge et un appui » (Psaume 46). Les rabbins consacrent le *pi-qouah nefesh* : sauver une vie prime sur presque tous les commandements.

Plus tard, le christianisme héritera de cette tradition, tout en la précisant avec Matthieu 25, 35, où Jésus dit : « j'étais étranger et vous m'avez accueilli. » Au IV^e siècle, les basiliques deviennent inviolables. Le

concile d'Orléans, convoqué par Clovis en 511, garantit à toute personne poursuivie, un droit d'asile. Cinq siècles plus tard, on inaugure la « Paix de Dieu » (989), qui protège les églises et les non-combattants.



Ph © Safara Coll. Archives Larbor

Sur les 320 000 juifs de France en 1940, quelque 74 000 seront déportés. Trois sur quatre survivent : l'un des taux les plus élevés de l'Europe nazie. Autour du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), les pasteurs protestants André Trocmé et Édouard Theis cachent et éduquent des enfants juifs. Toute une population majoritairement réformée les suit, nourrie de la mémoire huguenote du Désert, ce culte clandestin des protestants après la révocation de l'Édit de Nantes. Entre 1000 et 3500 juifs y seront cachés, selon les historiens. Le 16 août 1942, Trocmé proteste en chaire contre la rafle du Vel' d'Hiv. Au temple, on lit la Bible hébraïque par respect pour les élèves cachés. Aucune conversion n'est tentée. Pour ces héritiers de la Réforme, les juifs demeurent le peuple de la première Alliance, d'où le christianisme est issu. Plus de 70 habitants seront reconnus « Justes parmi les Nations » par l'institut israélien Yad Vashem. A l'échelle



Les pasteurs Trocmé et Theis

nationale, Marc Boegner, président de la Fédération protestante de France, proteste également. Chez les catholiques, l'opposition intervient à l'été 1942. Le 23 août, l'archevêque catholique de Toulouse, Mgr Jules-Géraud Saliège, fait lire dans son diocèse : « Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. [...] Ils sont nos frères. Un chrétien ne peut l'oublier. » Puis il pose cette question : « Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ? »



La Grande Mosquée de Paris prendra sa part. Une note de Vichy du 24 septembre 1940 le lui reproche : la mosquée délivre de faux certificats musulmans à des juifs. Nommément visé, l'imam Abdelkader Mesli s'engage dans la Résistance, il sera déporté à Dachau, puis à Mauthausen. Salim Halali, chanteur juif algérien, sera sauvé grâce à une attestation de conversion signée par Benhabrit. Les chiffres avancés varient, selon les sources, entre 1500 et 15000 juifs sauvés. Un sanctuaire musulman a fonctionné comme il devait. Il a sauvé qui il a pu, au péril de sa vie.

Car l'islam abrite la même intuition. Le Coran fait du sanctuaire mecquois un espace où « quiconque y entre est en sécurité » (3, 97). L'amān, protection accordée à celui qui la demande, s'appuie sur un verset qui commande non seulement d'accorder l'asile, mais d'escorter le fugitif : « accorde-le-lui [...] puis fais-le parvenir à son lieu de sécurité » (Coran 9, 6). Vers 615 à La Mecque, 85 musulmans persécutés prennent le chemin de l'Abyssinie et trouvent refuge auprès du Négus, souverain chrétien connu pour sa justice, qui refuse de les extraditer. Le premier asile de l'islam vient d'un chrétien à des musulmans.

Le droit d'asile civil que nous connaissons aujourd'hui vient de là. Sécularisé par la Révolution, il garde la trace de son origine sacrée. Un peuple sans temple qui trouve protection chez les autres, une mosquée qui délivre des certificats de conversion, un temple huguenot qui fait lire la Bible hébraïque : autant de figures qui continuent de nous interroger : et nous, qu'aurions-nous fait à leur place ?



découvrons LA JEUNESSE FRANÇAISE -là DE CONFESSION MUSULMANE

LA PORTE QUI NE SE FERME JAMAIS : LA JEUNESSE DE FRANCE ET LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

Il était près de dix-sept heures.

Le patio de la Grande Mosquée de Paris baignait dans une lumière dorée. Le murmure des fontaines, dans son jardin d'Eden, accompagnait les visiteurs tandis que, sous les arcades, quelques étudiants lisaient le Coran. Plus loin, des retraités échangeaient quelques paroles après la prière d'El-'Asr.

Soudain, le calme fut troublé.

Un adolescent, casquette vissée sur la tête, téléphone à la main, traversait la cour avec l'insouciance de son âge. Ses éclats de voix résonnaient sous les voûtes.

Le gardien s'approcha.

— Jeune homme ! Ici, ce n'est pas un terrain de jeu. Si tu n'es pas capable de respecter la mosquée, va-t'en !

Le garçon répondit avec une désinvolture mêlée d'embarras.

— J'ai rien fait...

— Sors ! Reviens quand tu sauras te tenir.

Le jeune baissa les yeux. Il fit quelques pas vers la sortie. C'est alors qu'une voix calme interrompit la scène.

— Pourquoi le renvoyez-vous ?

Le gardien se retourna. C'était le Recteur.

— Monsieur le Recteur, il perturbait le calme de la mosquée.

Le Recteur observa le jeune qui s'apprêtait à franchir le portail. Puis il répondit doucement :

— Dites-moi... Lorsqu'un enfant tombe en apprenant à marcher, le chasse-t-on de la maison ?

Le gardien demeura silencieux.

Le Recteur poursuivit :

— Une mosquée n'est pas un musée où l'on expose des croyants parfaits. Elle est un atelier où Dieu façonne des cœurs. Elle n'est pas réservée aux saints. Elle est ouverte à ceux qui aspirent à le devenir.

Le jeune releva lentement la tête. Le Recteur s'approcha de lui.

— Comment t'appelles-tu ?

— Yanis...

— Yanis, sais-tu pourquoi cette maison existe ?

Le garçon haussa les épaules.

— Pour prier...

— Oui. Mais pas seulement. Elle existe pour accueillir. Pour écouter. Pour transmettre. Pour relever. Le Prophète ﷺ n'a jamais commencé sa mission en éloignant les jeunes. Il les a rapprochés. Car il savait que l'on ne construit jamais une génération en lui fermant une porte.



Il posa une main paternelle sur l'épaule du garçon.

— Tu fais du bruit. C'est vrai. Mais je préfère entendre ton bruit dans cette cour que ton silence dans la rue.

Le jeune resta immobile. Le Recteur leva alors les yeux vers le minaret.

— Sais-tu pourquoi cette mosquée fut bâtie ? Parce qu'une Nation reconnaissante voulut honorer des milliers de musulmans morts pour la France. Ces pierres racontent leur sacrifice. Mais leur véritable héritage, ce ne sont ni les mosaïques ni les colonnes. C'est vous. Vous, la jeunesse française musulmane. Vous êtes les héritiers d'une histoire vieille de plus d'un siècle. Chaque fois qu'un jeune franchit cette porte, c'est une page de cette histoire qui continue de s'écrire.

Le gardien écoutait. Le Recteur se tourna vers lui.

— Vous avez voulu protéger le silence. Vous avez eu raison. Mais il existe une chose plus précieuse encore que le silence des pierres. C'est l'espérance des cœurs. Une mosquée vide est toujours silencieuse. Une mosquée vivante résonne parfois des maladresses de la jeunesse. Et ces maladresses sont souvent le premier langage d'une foi qui cherche à naître.

Le gardien baissa la tête.

— J'aurais dû lui parler autrement...

Le Recteur sourit.

— Nous apprenons tous. Les jeunes apprennent à devenir des croyants. Et nous apprenons à devenir leurs éducateurs.

Le soleil déclinait. D'autres adolescents franchissaient maintenant le portail. Certains arrivaient en survêtement. D'autres avec un sac de sport. Quelques-uns ne connaissaient que quelques versets du Coran. D'autres ignoraient jusqu'au déroulement de la prière. Mais tous entraient. Et personne ne leur demandait d'être parfaits. Seulement d'accepter de grandir. Car telle est la vocation d'une grande mosquée. Non pas sélectionner une élite religieuse. Mais faire éclore une génération.

A la Grande Mosquée de Paris, on ne façonne pas seulement des pratiquants. On forme des citoyens. Des femmes et des hommes dont la foi nourrit le sens du devoir, de la responsabilité et du bien commun.

Dans une époque où tant de jeunes cherchent leur identité parmi les mirages des réseaux sociaux, les séductions de l'individualisme ou les discours de la radicalité, la mosquée offre un autre chemin. Elle enseigne qu'il est possible d'être pleinement musulman sans cesser d'être pleinement français. Elle rappelle que la ferveur n'est jamais l'excès, mais la fidélité. Que la piété n'est pas le rejet de la société, mais le service du prochain. Que la force d'une foi se mesure moins à la dureté de ses paroles qu'à la noblesse de son comportement.

La Grande Mosquée de Paris est devenue, pour des milliers de jeunes, bien davantage qu'un lieu de prière. Elle est une école de confiance. Une maison où l'on découvre que l'islam n'est pas une colère, mais une miséricorde, non un enfermement, mais une élévation, non une rupture avec la France, mais une manière de mieux l'habiter par la vertu, la connaissance et le respect des lois.

Dans ces salles où résonnent la récitation du Coran, les cours de théologie, les conférences et les échanges fraternels, se construit patiemment un islam éclairé, fidèle à ses sources et conscient de ses responsabilités dans la République.

Le Recteur contempla les jeunes qui s'installaient dans la salle de prière.

Puis il murmura : « Une civilisation ne se mesure pas au nombre de ses monuments. Elle se mesure au nombre de ses enfants qu'elle refuse d'abandonner. »

Et la grande porte demeura ouverte.

Comme les bras d'un père qui sait que l'on ne sauve jamais la jeunesse en lui fermant le chemin du retour.







Ce que **dure** une œuvre : Ibn Khaldun et le temps des institutions

Il y a des œuvres qui meurent avec leur auteur. Des pensées qui s'éteignent sitôt le souffle coupé. Et puis il y a Ibn Khaldun. Né à Tunis en 1332, mort au Caire en 1406 ; juriste, historien, diplomate, conseiller de princes et lui-même prince de la pensée. Il a écrit la *Muqaddima* comme préface à son *Histoire universelle*. Une préface. Qui se trouve être l'un des textes les plus importants que l'humanité ait jamais produit.

PAR ZINEDINE GAID

Ce qu'Ibn Khaldun fonde, c'est une science nouvelle : la science des civilisations. *Ilm al-'umrân*, littéralement, la science du peuplement, de l'habitation humaine du monde. Avant la sociologie de Durkheim, avant la philosophie de l'histoire de Hegel ou de Marx, Ibn Khaldun. Non par chauvinisme rétrospectif, mais par simple honnêteté intellectuelle. Il y a des antériorités qu'on feint d'ignorer. Elles finissent toujours par se rappeler à nous.

Sa thèse est d'une lucidité presque cruelle. Les civilisations naissent, croissent, déclinent et meurent. Non par hasard, non par fatalité divine, mais par une logique interne que l'historien peut observer et comprendre. Ce qui fait naître une civilisation, c'est l'*asabiyya* : le sentiment de solidarité collective, le lien de groupe, cette énergie primaire qui soude les hommes entre eux et leur donne la force de construire ensemble. Ce qui la fait mourir, c'est la disparition de cette même *asabiyya* – le luxe, la corruption, l'affaiblissement des mœurs, la déliquescence du lien. Toujours le même mouvement. Tou-

jours la même courbe. Comme une respiration.

Cette pensée est née de l'exil. Ibn Khaldun a traversé le Maghreb, l'Andalousie, l'Égypte ; exilé, emprisonné, rappelé, exilé encore. Il a connu, dans sa chair, ce qu'il théorise dans ses livres : l'instabilité des pouvoirs, la fragilité des empires. On ne pense bien les civilisations que lorsqu'on en a vu plusieurs s'effondrer sous ses yeux. C'est le privilège amer de l'exilé : voir de loin ce que l'habitant du chez-soi ne peut voir parce qu'il y est trop dedans. Sa pensée est une pensée du dehors. Il regarde l'histoire comme on regarde un paysage depuis une hauteur, avec la distance nécessaire pour en voir la forme et le mouvement.

Et ce qui dure – qu'est-ce que c'est, au fond ? Non pas les empires. Non pas les dynasties. Pas même les États. Ce qui dure, c'est ce qui a su créer du *lien*. Ce qui a su, génération après génération, renouveler cette *asabiyya*, ce sentiment d'appartenir ensemble à quelque chose qui nous dépasse.



Ph © Omar Boulkroum

C'est ici que nous retrouvons la Grande Mosquée de Paris. Voilà cent ans qu'elle se dresse dans le ciel de l'Île-de-France. Voilà cent ans qu'elle crée du lien – entre des hommes et des femmes que tout semblait séparer, entre deux rives de la Méditerranée, entre deux façons d'habiter le monde et de le prier. Elle est, au sens proprement khaldounien du terme, une *institution civilisatornelle* : non pas un simple édifice de pierre et de stuc, mais un foyer d'*asabiyya*, un lieu où se fabrique, discrètement et patiemment, la solidarité qui permet à un groupe humain de tenir debout et de se projeter dans l'avenir.

Ibn Khaldun savait que les institutions qui durent sont celles qui savent traverser les crises sans perdre leur âme. La Grande Mosquée en est la preuve vivante. Elle a traversé l'Occupation – et ouvert ses portes aux persécutés. Elle a traversé les guerres de décolonisation – et continué de prier. Elle a traversé les attentats, les peurs, les crispations – et maintenu ses jardins ouverts à tous. Chaque épreuve traversée a renforcé le lien au lieu de le défaire. C'est le signe propre des grandes institutions : elles ne survivent pas aux crises malgré elles ; elles en

sortent plus nécessaires qu'avant.

Ce qui dure d'une œuvre, c'est sa façon de poser les questions. Ibn Khaldun ne nous dit pas combien de temps durera notre civilisation commune, il nous demande de quoi elle vit, de quels liens elle est faite, de quelle *asabiyya* elle se nourrit. La Grande Mosquée de Paris, en ce centenaire, nous offre une réponse. Elle vit du don. Elle vit de l'hospitalité. Elle vit de cette conviction, ancrée dans le plus profond de la tradition islamique, que la maison de Dieu est d'abord une maison de l'homme, ouverte, accueillante, sans condition.

Cent ans. Ce n'est pas rien pour une institution humaine. C'est même, à l'échelle d'Ibn Khaldun, un bel âge de maturité ; celui où une *asabiyya* a eu le temps de se sédimenter, de traverser assez d'épreuves pour savoir qu'elle tient, et de regarder l'avenir avec la sérénité tranquille de ce qui a déjà prouvé sa nécessité.

Bonne fête, Grande Mosquée. Tu as, depuis cent ans, prouvé que tu étais faite pour durer.

SABIL AL-IMAN

*éclats spirituel
de la semaine*

117

Quand la foi éclaire le chemin,

la paix s'installe dans les cœurs et le bien tend toujours la main

PAR CHEIKH KHALED LARBI

Le 15 juillet 1926, l'inauguration de la Grande Mosquée de Paris marqua une étape importante dans l'histoire de la France et de l'islam. A cette occasion, le président de la République, Gaston Doumergue, choisit de citer une parole du Prophète Mohammed ﷺ devant les autorités françaises, les représentants du monde musulman et de nombreux invités. Ce choix, hautement symbolique, rappelait que l'islam authentique repose sur des valeurs de paix, de respect et de responsabilité.

Le hadith rapporté par El-Boukhari et Mouslim énonce : « Le musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de sa main. »

Dans une autre tradition authentique, interrogé sur le meilleur islam, le Prophète ﷺ répondit : « C'est de donner à manger et de saluer ceux que tu connais comme ceux que tu ne connais pas. » (Rapporté par El-Boukhari et Mouslim.)

Ces deux enseignements sont indissociables. Le premier interdit toute forme de nuisance, qu'elle soit verbale ou physique, le second invite le croyant à devenir une source de bien, de générosité et de paix. La foi ne consiste donc pas seulement à

s'abstenir du mal, mais aussi à multiplier les actes qui rapprochent les êtres humains.

Le Noble Coran confirme cette éthique en appelant à la bienveillance universelle : « Adorez Allah et ne Lui associez rien. Agissez avec bonté envers les père et mère, les proches, les orphelins, les nécessiteux, le voisin proche, le voisin éloigné, le compagnon et le voyageur... » (Sourate En-Nisa', 4:36.)

Il enseigne également : « Repousse le mal par ce qui est meilleur, celui avec qui tu avais une hostilité deviendra alors comme un ami chaleureux. » (Sourate Fussilat, 41:34.)

Ces versets rappellent que la relation avec Allah ne peut être dissociée de la relation avec les autres. La sincérité de la foi se manifeste autant dans l'adoration que dans la noblesse du comportement.

Le Prophète ﷺ résuma cette exigence en déclarant : « Le croyant le plus accompli dans sa foi est celui qui possède le meilleur comportement. » (Rapporté par Et-Tirmidhi.)

Il est particulièrement significatif que Gaston Doumergue ait choisi cette parole lors de l'inauguration de la Grande Mosquée de Paris. Parmi les nombreux enseignements prophétiques, il retint celui qui présente le musulman comme une personne dont nul ne doit redouter ni les paroles blessantes ni les actes injustes.



Près d'un siècle plus tard, ce message conserve toute son actualité et rappelle que la crédibilité de la foi repose avant tout sur l'exemplarité.

Depuis sa fondation, la Grande Mosquée de Paris s'efforce de faire vivre cet héritage par l'enseignement, la prédication, la formation des imams et des aumôniers, l'accompagnement spirituel, les actions de solidarité et le dialogue avec les différentes composantes de la société française. Elle témoigne qu'un islam fidèle au Coran et à la Sunna est un islam de mesure, de miséricorde, de justice et de fraternité.

Ces enseignements invitent chacun à un examen de conscience : suis-je une personne dont ma famille, mes voisins, mes collègues et tous ceux que je rencontre sont en sécurité ? Mes paroles apaisent-elles ou blessent-elles ? Mes actes construisent-ils la confiance ou alimentent-ils les divisions ? La réforme du monde commence toujours par la réforme de soi.

L'islam authentique ne se mesure ni à l'apparence ni aux discours, mais à la noblesse du caractère. Plus la foi s'enracine dans le cœur, plus elle se traduit par la miséricorde, la justice,

la patience et le service d'autrui. C'est ainsi que les Compagnons du Prophète ﷺ ont conquis les cœurs avant de conquérir les territoires, laissant l'exemple d'une foi qui élève l'homme et rapproche les peuples.

*Quand la foi embellit les paroles,
les cœurs se rapprochent,
quand les actes reflètent la lumière
du Coran et de la Sunna,
la fraternité éclaire le présent
et prépare un avenir meilleur.* ■



Invocation

“

Ô Allah,

Quand les cœurs s'orientent vers Toi,
la connaissance devient lumière
et les chemins se redressent.

Toi qui es la source de toute lumière
et de toute guidance, éclaire nos cœurs par la vérité,
et éloigne de nous l'ignorance et les passions
qui égarent.

Unis nos cœurs autour de ce qui est juste,
purifie nos intentions dans nos écrits,
et fais que nos efforts soient tournés
vers Ton agrément.

Âmîn ô Seigneur des univers

La foi authentique : ne nuire ni par la langue ni par la main

D'après Abou Hourayra (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Le véritable musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de sa main. »

RAPPORTÉ PAR EL-BOUKHARI ET MOUSLIM

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

Ce noble hadith compte parmi les textes fondateurs de l'éthique islamique. Les savants l'ont même considéré comme l'un des Jawâmi' El-kalim, ces paroles prophétiques d'une concision remarquable qui renferment des significations immenses. En effet, il résume à lui seul une dimension essentielle du message de l'islam dans la vie sociale.

Le Prophète ﷺ ne définit pas ici l'islam sous l'angle de ses fondements doctrinaux ni de ses piliers cultuels. Il le présente à travers ses effets concrets sur les relations humaines. Comme s'il disait : si vous souhaitez connaître la réalité de l'islam chez une personne, observez ce que ressentent ceux qui la côtoient. Si, auprès d'elle, ils trouvent sécurité, sincérité, miséricorde et respect des droits, alors la fruit de l'islam s'est manifesté dans son comportement.

Il est également significatif que le Prophète ﷺ ait dit : « le musulman », et non « le croyant ». Car l'islam se manifeste d'abord dans les actes visibles et les rapports avec autrui, tandis que la foi relève de l'intime du cœur. Il a donc défini le musulman par ce que les hommes voient et expérimentent, afin que chacun comprenne que sa religion ne se limite pas aux actes d'adoration accomplis entre lui et son Seigneur, mais qu'elle constitue aussi un message destiné à la société, incarné dans les nobles caractères et la droiture des comportements.



La subtilité de l'expression prophétique apparaît également dans le choix des mots. Le Prophète ﷺ n'a pas dit : « celui qui ne nuit pas aux musulmans », mais : « celui dont les musulmans sont à l'abri de... ». Être à l'abri va bien au-delà de la simple absence de nuisance : cela signifie inspirer un sentiment de sécurité et de confiance. Les gens ne redoutent alors ni sa médisance, ni son injustice, ni sa trahison, ni sa perfidie. Certains s'abstiennent de nuire par peur de la loi ou du châtement, le musulman accompli, quant à lui, devient spontanément une source de sécurité, parce que son cœur est rempli de la crainte révérencielle d'Allah.

Le Prophète ﷺ mentionne d'abord la langue avant la main, alors même que les atteintes physiques sont souvent plus graves. Les savants expliquent ce choix par le fait que la plupart des péchés sont commis par la langue et qu'ils surviennent avec une grande facilité. On peut également ajouter que la main n'est bien souvent que l'exécutrice de ce que la langue a provoqué. Combien de guerres ont commencé par un discours ! Combien de conflits ont été allumés par une parole ! Combien de ruptures sont nées d'une expression irréfléchie ! Combien de réputations ont été détruites par une seule phrase ! Réformer sa langue, c'est donc traiter les racines du mal avant qu'il ne se transforme en actes.

Relèvent des méfaits de la langue tous les comportements qu'Allah a interdits : le mensonge, la médisance, la calomnie, la diffamation, la moquerie, les sobriquets offensants, les insultes, les fausses accusations, la propagation des rumeurs, l'attisement des dissensions, ainsi que toute parole qui, sans droit, brise un cœur ou sème le désespoir dans l'âme d'un être humain. A l'ère des réseaux sociaux, cette responsabilité s'étend naturellement aux publications, commentaires, messages électroniques et à toute forme d'expression écrite ou numérique.

Quant à la main, elle symbolise toute forme d'agression concrète : atteinte à la personne, aux biens, à l'honneur, aux droits ou aux propriétés. Son sens ne se limite donc ni aux coups ni à l'homicide, il englobe également la fraude, la corruption, le détournement de fonds, la violation de la confiance, le gaspillage des biens publics, les atteintes à l'environnement ainsi que toute forme d'injustice et de corruption sur terre. Les savants précisent d'ailleurs que la mention de la main vaut pour l'ensemble des membres du corps, tous concernés par cette responsabilité.

Ce hadith établit ainsi un principe majeur de la législation islamique : s'abstenir du mal constitue une adoration, tout comme accomplir le bien. Beaucoup pensent que le rapprochement d'Allah ne passe que par l'abondance des prières, du jeûne ou des invocations, oubliant que préserver les créatures de tout préjudice figure parmi les œuvres les plus méritoires. La Charia accorde d'ailleurs la priorité à la prévention des méfaits sur la recherche des intérêts, faisant de la protection des hommes contre l'injustice un objectif fondamental de l'islam.

Le hadith souligne également que la perfection de l'islam est intimement liée au respect des droits des créatures. Cela montre que les manquements envers autrui ne sont jamais secondaires. Allah peut certes pardonner, par le repentir sincère, les fautes commises envers Lui, mais les droits des hommes ne sont levés qu'après leur restitution ou le pardon de leurs détenteurs. Les injustices envers les créatures figurent donc parmi les plus lourdes charges avec lesquelles le serviteur peut comparaître devant son Seigneur.

Le Prophète ﷺ mentionne les musulmans parce qu'ils sont liés par la fraternité de la foi et qu'ils sont les premiers à mériter la sauvegarde de leurs droits. Cela ne signifie nullement qu'il soit permis de léser les non-musulmans. Les textes du Coran et de la Sunna imposent au contraire la justice envers tous. Allah le Très-Haut dit : « Que la haine envers un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez équitables : cela est plus proche de la piété. » Ainsi, l'islam fait de la préservation de la dignité humaine un principe universel et du musulman l'ambassadeur de ces valeurs où qu'il se trouve.

Nous comprenons ainsi que la morale, en islam, n'est pas un simple ornement, elle constitue le véritable critère de la sincérité de la pratique religieuse. Le Prophète ﷺ a d'ailleurs dit : « Les plus aimés d'entre vous auprès de moi, et ceux qui seront les plus proches de moi le Jour de la Résurrection, sont ceux qui possèdent les plus nobles caractères. » Toute adoration qui ne transforme pas le comportement mérite donc d'être réexaminée. La prière détourne de la turpitude et du blâmable, le jeûne éduque à la piété, la zakât purifie l'âme, le pèlerinage enseigne la discipline et la miséricorde.

Lorsque nous portons notre regard sur notre époque, nous constatons que ce hadith est plus actuel que jamais. Dans un monde saturé de discours de haine, de racisme, de rumeurs, de harcèlement et de divisions, le musulman est appelé à faire de cet enseignement une véritable règle de vie. Qu'il ne prononce ni n'écrive une parole sans se rappeler qu'elle lui sera présentée au Jour du Jugement, et qu'il n'accomplisse aucun acte sans se demander : les



gens seront-ils davantage en sécurité auprès de moi après cette action ?

C'est dans cette perspective que ce hadith prend une résonance particulière à l'occasion du centenaire de la Grande Mosquée de Paris. Inauguré en 1926, cet édifice fut, et demeure, un symbole de la présence de l'islam en France, un phare faisant connaître ses valeurs et un pont favorisant le dialogue entre les cultures. Un siècle plus tard, sa véritable mission reste celle que résume admirablement ce hadith : faire de l'islam une source de sécurité, de paix et de miséricorde.

Le monde d'aujourd'hui n'a pas tant besoin d'entendre parler de l'islam que de le voir vivre à travers les comportements des musulmans. Lorsque le musulman fait preuve de sincérité dans ses relations, d'honnêteté dans son travail, de bienveillance dans ses paroles et de justice envers ceux qui partagent ou non ses convictions, il donne vie à ce hadith et offre la plus éloquente invitation à l'islam, sans discours ni controverse.

Célébrer le centenaire de la Grande Mosquée de Paris revient ainsi à célébrer cent années de transmission d'un message et à renouveler l'engagement de faire des mosquées des écoles où se forme l'homme dont les gens sont à l'abri de la langue et de la main, un homme dont la présence apaise les cœurs, inspire la confiance et reflète fidèlement l'islam apporté par Mohammed ﷺ comme miséricorde pour l'ensemble des mondes.







MIZAN EL-QADHAYA

Les affaires contemporaines à la lumière du texte et de la sagesse

37

La mosquée entre la **sacralité** du lieu et la vocation d'**ouverture**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

Nous sommes heureux de retrouver une nouvelle fois nos chers lecteurs et fidèles abonnés à l'occasion de ce nouveau numéro de « Balance des Questions », cet espace de réflexion scientifique où nous nous efforçons d'aborder les questions juridiques et intellectuelles dans un esprit de recherche, avec la rigueur du savoir et la sérénité du dialogue, loin des jugements hâtifs et au plus près de la méthodologie des grands imams ainsi que des analyses des savants de référence.

Aussi commencerons-nous par ce constat : combien de questions suscitent aujourd'hui la controverse, et combien peu sont étudiées à la lumière de leur héritage scientifique et des finalités de la Charia !

A chaque numéro, nous nous attachons à replacer chaque question dans son véritable cadre. Nous revenons aux textes, examinons les avis des savants, confrontons les preuves, puis les mettons en perspective avec les réalités contemporaines, afin de concilier la compréhension des textes révélés avec l'intelligence du contexte dans lequel nous vivons.

Dans cette édition, nous nous arrêtons sur une question qui, en apparence, relève d'un simple point de jurisprudence, mais qui ouvre en réalité sur de vastes horizons civilisationnels et humains : l'accès des non-musulmans aux mosquées. Cette question a occupé les juristes musulmans depuis les premiers siècles de l'islam, elle se présente aujourd'hui avec une acuité renouvelée dans des sociétés où la mosquée est devenue à la fois un lieu de culte, un centre d'enseignement, un espace d'accueil des visiteurs et un pont favorisant le dialogue ainsi que la connaissance mutuelle entre les peuples et les cultures.

Cette réflexion revêt une importance particulière alors que nous célébrons le centenaire de la Grande Mosquée de Paris, ce monument prestigieux qui, depuis un siècle, porte le message de l'islam au cœur de l'Europe, conciliant la fidélité à l'identité musulmane, avec l'ouverture sur la société, tout en préservant la sacralité de la mosquée et en accomplissant sa mission religieuse, scientifique, culturelle et humaine.

Comment, dès lors, la jurisprudence islamique a-t-elle envisagé cette question ? Quels sont les points qui font l'objet d'un consensus et où commence le domaine de l'ijtihad ? Les divergences des savants portent-elles sur les textes eux-mêmes ou sur leurs méthodes d'interprétation et leur application aux réalités ? Et comment puiser dans cet héritage juridique afin d'éclairer notre époque, sans renoncer aux principes immuables de la Charia ni demeurer impuissants face aux mutations du monde contemporain ?

Telles sont les interrogations auxquelles cet article tente d'apporter des éléments de réponse, dans un esprit de recherche sincère de la vérité, de profond respect pour l'effort des savants et de conviction que la jurisprudence islamique, par sa richesse et sa profondeur, possède à la fois la souplesse et l'authenticité nécessaires pour accompagner les évolutions de la vie tout en demeurant fidèlement attachée à la Révélation et à ses finalités.

Depuis les premiers instants de la naissance de la communauté musulmane, les mosquées ont constitué l'expression vivante de l'esprit de l'islam dans toute son ampleur. Elles sont à la fois des lieux de prière et d'évocation d'Allah, des écoles du savoir, des espaces de consultation, des lieux de rencontre et des phares d'où rayonnent les valeurs de miséricorde, de justice et de connaissance réciproque. Quiconque médite la Sîra prophétique découvre que la mosquée embrassait toutes les dimensions de la vie des musulmans, jusqu'à devenir le cœur battant de la communauté, où se reflétait l'image de l'islam telle que le Coran l'a voulue et telle que le Messenger d'Allah ﷺ l'a incarnée par ses paroles et ses actes.

C'est dans cette perspective que prend toute son importance la question de l'entrée des non-musulmans dans les mosquées. Elle dépasse le simple cadre d'un jugement juridique pour soulever une interrogation plus profonde sur la mission même de la mosquée dans la civilisation islamique et sur la nature de la relation que l'islam entretient avec l'être humain, quelle que soit sa religion ou son appartenance. C'est pourquoi les juristes de toutes les époques lui ont accordé une attention particulière, étudiant les textes dans leur ensemble à la lumière des principes méthodologiques du droit musulman et des objectifs supérieurs de la Charia.

L'étude de cette question commence par une distinction fondamentale entre la Mosquée sacrée de La Mecque et les autres mosquées. Le texte coranique est explicite quant au caractère particulier de la Mosquée sacrée : « Les associateurs ne sont qu'impureté, qu'ils ne s'approchent donc plus de la Mosquée sacrée après cette année-ci. » Cette spécificité a fait l'objet d'un consensus parmi les savants. En revanche, la réflexion jurisprudentielle s'est développée concernant les autres mosquées et l'éventuelle extension de cette disposition, ouvrant ainsi un vaste champ d'ijtihad.

Les ouvrages de jurisprudence montrent que la divergence ne résulte pas d'une contradiction entre les textes, mais bien de différences dans leur compréhension. La majorité des juristes a estimé que le verset concernait exclusivement la Mosquée sacrée et que limiter son ap-

plication à ce cadre était conforme au sens apparent du texte. Ils s'appuient notamment sur plusieurs épisodes authentiques de la vie du Prophète ﷺ : il reçut des délégations de non-musulmans dans sa mosquée, et Thoumâmah ibn Outhâl y fut attaché avant sa conversion à l'islam. Ces événements traduisent la confiance de l'islam en son propre message et sa volonté de permettre aux hommes de découvrir la réalité de cette religion à travers son culte et les nobles caractères de ses fidèles avant de porter un jugement sur elle.

D'autres savants ont cependant privilégié une approche plus prudente afin de préserver davantage encore la dignité et la sainteté des maisons d'Allah. Cette position ne traduisait nullement un refus du dialogue ni une fermeture envers autrui, elle relevait d'un effort d'interprétation privilégiant la sauvegarde de la sacralité des mosquées. Ainsi, les deux approches poursuivaient une même finalité : magnifier la mosquée. L'une considérait l'accueil des visiteurs comme une voie de la prédication, tandis que l'autre voyait dans une prudence accrue un moyen de préserver davantage son caractère sacré.

Cette question met admirablement en lumière la richesse de la méthodologie juridique islamique, qui ne se contente pas de réunir les textes, mais cherche à en comprendre l'articulation, les finalités et le contexte historique. Le juriste ne s'arrête ni à la seule lettre du texte ni à une recherche abstraite de l'intérêt général, il s'efforce de faire converger la Révélation et la réalité afin que la règle juridique demeure fidèle à sa finalité tout en accompagnant les évolutions de la société.

C'est dans cette perspective que la majorité des juristes a subordonné l'entrée des non-musulmans dans les mosquées à l'existence d'un intérêt légitime reconnu par la Charia : découvrir l'islam, assister à une rencontre scientifique, participer à une visite culturelle ou se familiariser avec le patrimoine islamique. La mosquée accomplit alors pleinement sa mission éducative et humaine, permettant au visiteur de découvrir l'islam de l'intérieur dans un climat empreint de respect, de recueillement et de sérénité.

La méditation de la Sîra prophétique révèle à cet égard une profonde sagesse éducative. Le Prophète ﷺ savait que la rencontre directe produit souvent un effet plus durable que les longues controverses. Voir les musulmans accomplir la prière, entendre la récitation du Coran et observer leur comportement ouvre parfois les cœurs à la guidance bien davantage que de longues discussions. Ainsi, la mosquée devient un espace de rencontre entre les hommes, où la fermeté de la foi s'allie à l'ouverture des comportements, offrant à chacun l'occasion de réfléchir loin des préjugés.

Ces significations apparaissent avec encore plus d'évidence dans le contexte des sociétés européennes contemporaines, où la mosquée remplit des missions multiples dépassant largement le seul cadre cultuel : enseignement, dialogue, présentation de l'islam et service de la société. La Grande Mosquée de Paris en offre une illustration exemplaire. Depuis son inauguration il y a un siècle, elle est devenue un haut lieu religieux et culturel,

accueillant chercheurs, étudiants et visiteurs, tout en constituant un espace de rencontre autour des valeurs de respect, de connaissance et de coexistence.

Cette mission lui a conféré une place singulière dans l'histoire de l'islam en Europe. Elle a contribué à présenter une image équilibrée de l'islam, fondée sur le savoir, la modération et le bon voisinage. Son rayonnement ne tient pas seulement à la beauté de son architecture, mais surtout au message qu'elle porte ainsi qu'aux efforts déployés par ses savants, ses imams et tous ceux qui la servent afin de bâtir des ponts de confiance entre les musulmans et la société française.

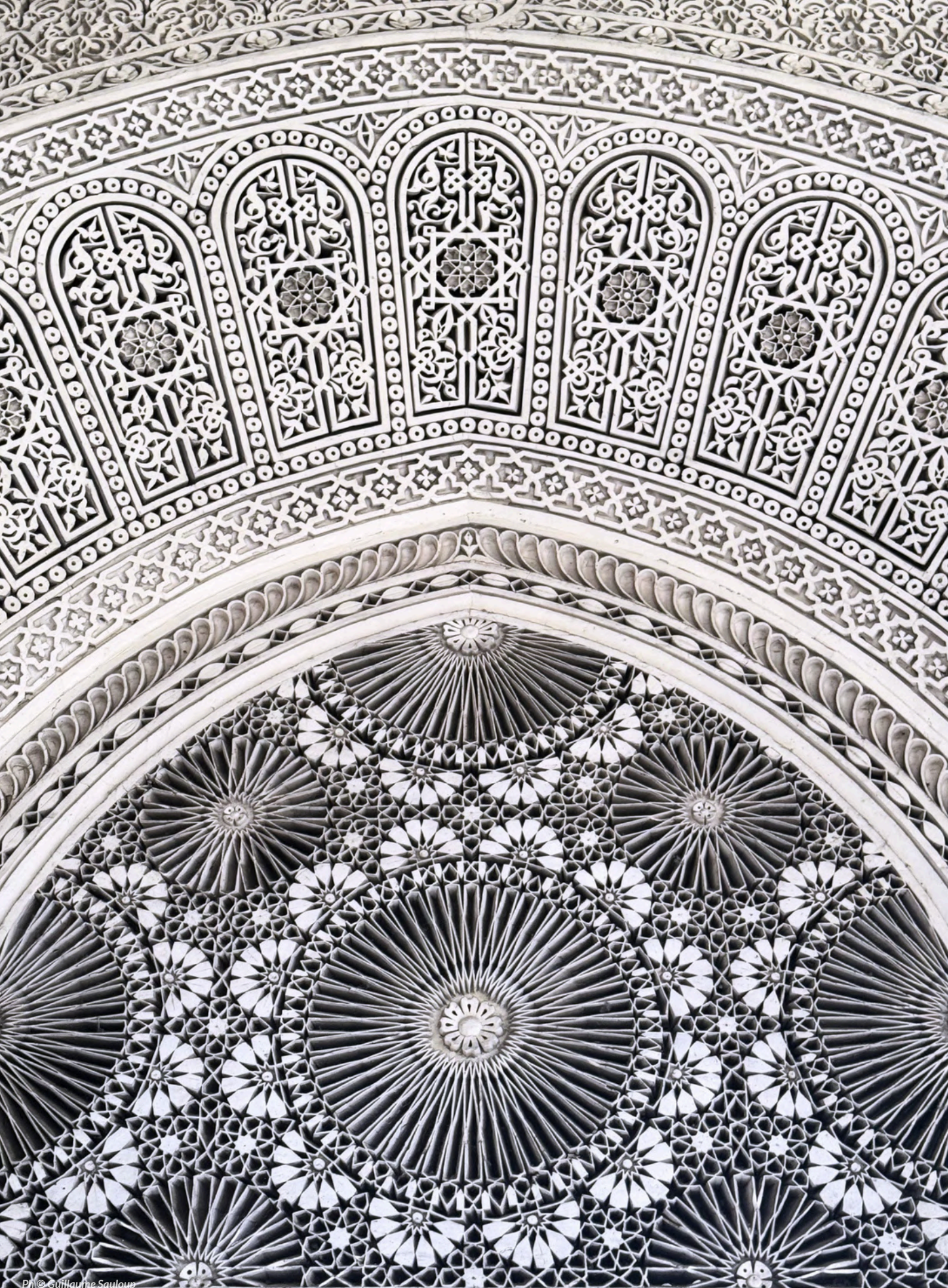
Cette réalité rappelle à la jurisprudence islamique sa responsabilité permanente : concilier la préservation de la sacralité de la mosquée avec l'accomplissement de sa mission civilisationnelle. La sacralité n'implique pas le repli sur soi, pas plus que l'ouverture ne signifie l'abandon des règles et des convenances religieuses. Ces deux exigences se rejoignent dans une vision où la mosquée demeure la Maison d'Allah : le musulman y trouve son adoration, tandis que le visiteur y découvre un reflet authentique des valeurs morales de l'islam, repartant avec une connaissance plus profonde, un res-

pect accru et, peut-être, une interrogation nouvelle qui le conduira vers la quête de la vérité.

Tel est sans doute le sens profond qu'il convient de raviver à l'occasion du centenaire de la Grande Mosquée de Paris. Célébrer ce centenaire, c'est célébrer cent années de fidélité à une même mission : faire de la mosquée un lieu de culte et de savoir, une tribune de dialogue et le symbole d'une présence de l'islam en Europe fondée sur une ouverture sereine, une identité solidement enracinée et une confiance paisible en son propre message.

Ainsi, cette question juridique révèle que le patrimoine islamique n'a jamais été prisonnier de règles abstraites, il s'est toujours voulu un projet de construction de l'homme et de la civilisation. Plus la mosquée saura unir la sainteté du lieu, la dignité de la personne humaine et la sagesse de l'appel à Allah, plus elle se rapprochera du modèle établi par la Sunna prophétique et accomplira pleinement sa vocation : être un phare de guidance, un pont de connaissance mutuelle et le témoignage vivant que l'islam est une religion qui ouvre d'abord les cœurs avant d'ouvrir les portes ■





Je laisse cette page au **lecteur** qui viendra **dans plus d'un siècle**

Si elle te parvient, peut-être souriras-tu, non parce que j'aurais eu raison, mais parce que ce que je vais écrire aura peut-être disparu de ton monde. Et si tu ne souris pas, ce sera peut-être parce que le temps aura changé ses instruments, sans changer ses causes.

PAR AHMED MOUSSA

Les civilisations ne sont pas ce qui demeure de l'homme, mais ce qui demeure en l'homme, une fois les civilisations éteintes. Les édifices vieillissent, les empires se transforment, les noms s'effacent des cartes, mais l'idée qui s'enracine dans la conscience humaine est seule à survivre aux tombeaux.

C'est pourquoi je me méfie toujours des idées qui s'habituent à elles-mêmes. Car, dès qu'elles s'y habituent, elles cessent de s'interroger et commencent à interroger les autres. Peut-être est-ce pour cette raison que l'homme, en toute époque, n'a pas tant cherché la vérité que celui qui lui confirmerait qu'il la possédait. Dès cet instant, la différence est devenue un fardeau plutôt qu'une promesse, et l'autre un miroir brisé plutôt qu'un autre visage de l'humain.

Il est des idées que l'on enterre alors même qu'elles continuent de marcher parmi les hommes. Nul ne remarque leurs funérailles, car elles ne laissent pas de cadavre : elles laissent une habitude. Or l'habitude est ce qui sait le mieux se déguiser en vérité.

Parfois, il me semble que l'histoire n'avance pas, elle tourne autour du même mot, dont elle ne fait que changer les noms. Et, ce que nous appelons « progrès » n'est peut-être qu'une habileté accrue à reproduire l'ancienne question sous des habits nouveaux.

Qu'est-ce que l'être humain ?

Plus je m'approche de la question, plus je vois les réponses s'éloigner.

J'aurais aimé qu'advienne un temps où l'on ne demanderait pas à l'homme : « Qui es-tu ? » avant de lui demander : « Quel bien portes-tu en toi ? » Un temps où les couleurs ne seraient plus que des couleurs, les noms de



simples signes, et la mémoire, un pont plutôt qu'un rempart. Mais il semble que l'homme, à mesure qu'il s'est rapproché de la découverte de l'univers, se soit éloigné d'un pas, de la découverte de lui-même.

Je ne sais quand la balance a perdu sa neutralité. Peut-être lorsqu'elle a tenté de peser les âmes avec ce qui ne se pèse pas. Peut-être aussi depuis l'instant où la valeur s'est mise à s'emprunter à l'appartenance plutôt qu'à l'acte. Depuis lors, la question n'est plus : « Qu'est-ce que l'homme ? », mais : « A quel camp appartient-il ? »

Je ne parle pas de justice, car la justice est un mot que la répétition a épuisé. Je parle de cet instant où un être humain se tient devant un autre être humain, sans que l'un ni l'autre ait besoin de justifier son existence. Cet instant, s'il advient, est la justice. Tout le reste n'est qu'une longue négociation autour du sens de la dignité.

Toute civilisation prétend être juste. Mais la vérité ne se mesure pas au nombre de ceux qui parlent de justice, elle se mesure au nombre de ceux qui n'ont pas besoin de la réclamer. Et lorsque la justice devient une revendication permanente, cela signifie que la balance n'est plus entre les mains de personne : elle n'est plus que suspendue aux discours.

Il est des portes que seuls aperçoivent ceux qui sont restés dehors. Quant à ceux qui sont à l'intérieur, ils s'imaginent que ces portes n'ont jamais existé. Et peut-être la plus grande victoire d'une porte close est-elle de convaincre les hommes qu'elle est ouverte.

Je pose seulement cette question : l'être humain avance-t-il encore vers l'être humain ?

Si la réponse est oui, alors ce qui reste n'est que détail.

Si la réponse est non, alors tout ce que nous appelons progrès n'est qu'un mouvement rapide dans la mauvaise direction.

Si tu lis cette page en l'an 2156, ne cherche pas dans les dictionnaires les noms de ce que je n'ai pas nommé. Car si tu as besoin d'un dictionnaire pour comprendre mes allusions, c'est peut-être que l'homme aura enfin triomphé de ses fantômes. Mais si tu la lis et la comprends sans explication, sache alors que l'histoire ne tournait pas autour du temps : elle tournait autour de nous.



Je me le représente...

Il n'est pas encore né. Il naîtra, du moins tel que je le veux dans cet imaginaire, en 2050. Je ne connais ni son nom, ni ses traits, ni la langue dans laquelle il murmurerait pour la première fois. Mais je connais l'héritage qui l'attendra.

PAR AHMED MOUSSA

Je me le représente... debout, longuement, devant le portrait de Si Kaddour Benghabrit, comprenant alors que la Grande Mosquée de Paris ne fut pas le don d'une époque paisible, mais le fruit de la détermination d'un homme qui crut en un projet que tout semblait rendre impossible.

Je me le représente... méditant sur la manière dont le rêve triompha de la dureté des circonstances, et sur la façon dont la mosquée s'éleva parce que ses hommes ne connurent pas le renoncement.

Je me le représente... lisant les noms de ceux qui se succédèrent pour porter ce dépôt sacré, et comprenant que le rectorat n'est pas un titre, mais un pacte qui se renouvelle, une mission qui dépasse ceux qui l'assument.

Je me le représente... s'arrêtant sur le parcours de Chems-eddine Hafiz, l'avocat qui entra dans la mosquée avec, entre les mains, la langue du droit, et qui fit de son expérience un pont pour défendre les musulmans, la liberté de culte et l'image de l'islam en France, par la sagesse avant l'affrontement, par le dialogue avant la controverse.

Je me le représente... levant les yeux vers le minaret de la mosquée, et comprenant que la pierre demeure muette si elle n'est habitée par des hommes portant l'esprit de la mission.

Je me le représente... se demandant : « Qu'ajouterais-je à cet héritage ? » Puis souriant, car la vraie question n'est pas : « Qu'ajouterais-je ? », mais : « Comment serais-je digne de ce que les anciens ont laissé ? »

Je me le représente... portant de Ben Ghabrit l'audace du rêve, des recteurs qui vinrent après lui, la responsabilité de la continuité, et de son propre temps la capacité de s'adresser à un monde nouveau sans perdre ses racines.

Je me le représente... marchant dans les couloirs de la Grande Mosquée de Paris deux cents ans après sa fondation, et sentant que le lieu raconte encore la même histoire : les hommes passent, la mission demeure.

Et je me le représente... comme s'il me connaissait, comme si j'écrivais sur lui avant même sa naissance, car il n'est pas un seul homme : il est chacun de ceux qui porteront, demain, la responsabilité de cette mosquée, préserveront le testament de ses hommes et ajouteront une ligne nouvelle à un livre qui ne s'est jamais refermé depuis que Benghabrit l'a ouvert.







habitué
man
Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

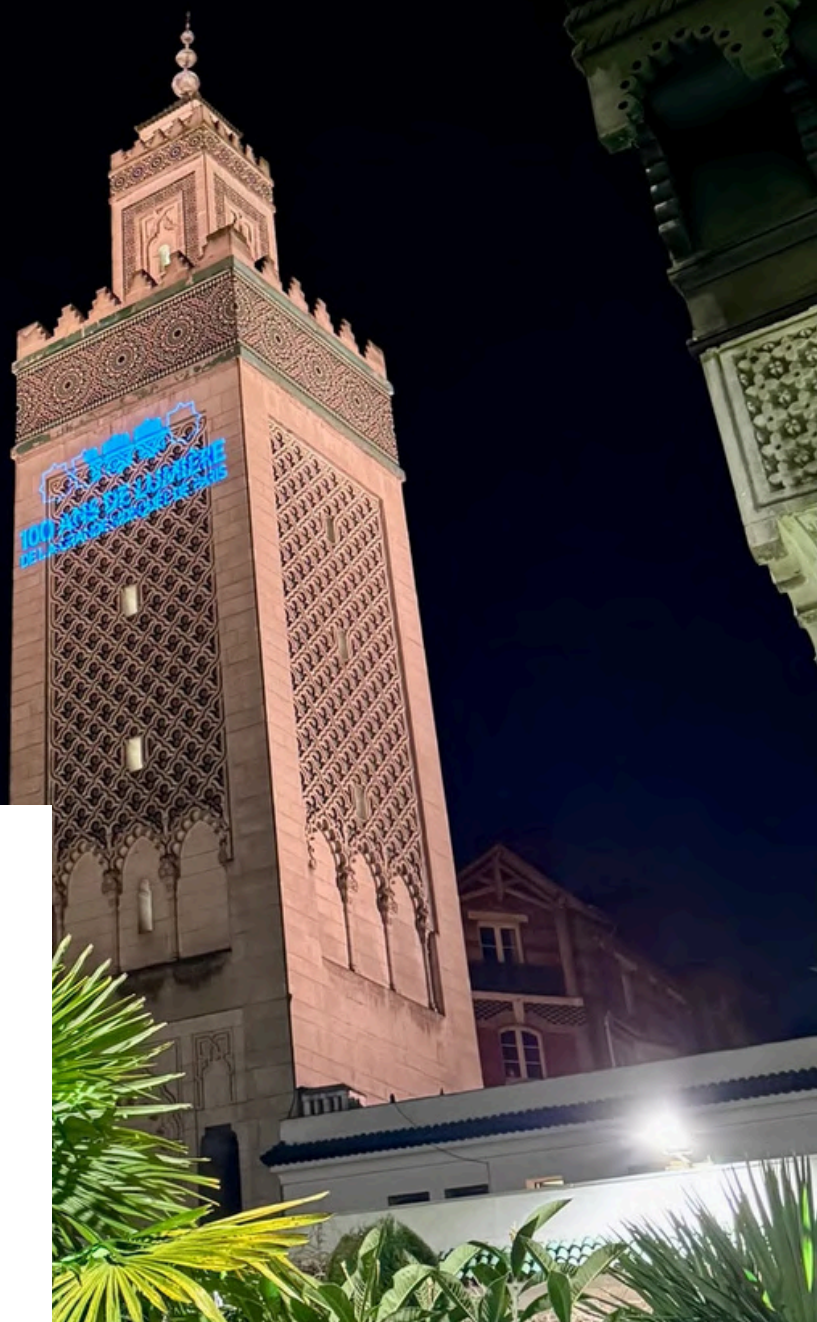
Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d

Mosquée d





Notre mosquée | n°81

Une soirée anniversaire à la hauteur d'un siècle d'histoire

PAR NASSERA BENAMRA

La cérémonie du centenaire de la Grande Mosquée de Paris débutera à 17h30 par l'accueil des invités à l'entrée située place du Puits de l'Ermitage, avant de rejoindre le Grand Patio, cœur emblématique de cette célébration.

Le premier temps fort de cette soirée sera la plantation d'un « olivier de la paix » dans les jardins de la Grande Mosquée de Paris. Ce geste symbolique réunira le recteur Chems-eddine Hafiz, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, les représentants des institutions parisiennes et régionales, les représentants des cultes, les imams ainsi que des enfants, incarnant la transmission entre les générations et le message de paix porté par la Mosquée depuis sa fondation.

La cérémonie officielle s'ouvrira par la récitation du Noble Coran, un moment empreint de spiritualité qui rappellera la vocation première de la Grande Mosquée de Paris depuis sa création il y a cent ans.

Cette soirée sera aussi marquée par un événement inédit dans l'histoire de l'institution, il s'agit du dévoilement

d'une édition du Noble Coran conçue spécialement pour le centenaire de la Grande Mosquée de Paris. Une publication exceptionnelle qui porte en elle une forte dimension symbolique, puisqu'elle inscrit pour la première fois le nom de la Grande Mosquée de Paris dans une œuvre liée au Livre Saint. Elle restera comme le témoignage d'une époque et d'un engagement, associant durablement le nom de son septième recteur, Chems-eddine Hafiz, à cette étape majeure de l'histoire de l'institution. Au-delà d'un simple ouvrage, cette édition représente la transmission d'un héritage spirituel et culturel destiné aux générations futures, à l'image de la mission portée par la Grande Mosquée de Paris depuis 1926.

La cérémonie mettra également en lumière un autre travail de mémoire avec la présentation du livre *La Grande Mosquée de Paris, regards sur 100 ans en 100 événements*, publié aux éditions Cherche Midi. Un ouvrage richement documenté qui invite à parcourir un siècle d'histoire à travers les grandes dates, les personnalités et les moments qui ont façonné cette institution.

Au fil des pages, c'est le visage multiple de la Grande Mosquée de Paris qui apparaît, un lieu de culte naturellement, mais aussi un espace de culture, de transmission du savoir, d'engagement humain, de réflexion intellectuelle et de dialogue entre les traditions. Un siècle d'histoire raconté à travers les hommes et les femmes qui l'ont fait vivre, et à travers une vocation qui n'a cessé d'évoluer tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices.

La cérémonie mettra également en lumière l'avenir culturel de l'institution avec l'annonce de la première édition du festival du court-métrage de la Grande Mosquée de Paris « Alif », un nouveau rendez-vous destiné à valoriser la création artistique et le dialogue culturel.

Des séquences audiovisuelles retraceront également le lien profond entre l'histoire de la Grande Mosquée et celle de Paris, rappelant la place particulière qu'occupe cet édifice centenaire dans le patrimoine de la capitale.

Un hommage solennel sera rendu au fondateur et premier recteur, Si Kaddour Benghabrit, avec la remise, à titre posthume, de la médaille des Bâisseurs des Mosquées de France à sa fille, Aziza Benghabrit Zouaï. Un moment chargé d'émotion qui rappellera l'œuvre visionnaire de celui qui a donné naissance à cette institution en 1926.

Le recteur Chems-eddine Hafiz prendra ensuite la parole pour un discours, avant le dévoilement de la médaille du centenaire de la Grande Mosquée de Paris et sa remise à plusieurs personnalités présentes.

La soirée s'achèvera à par un cocktail, venant clôturer une célébration placée sous le signe de la mémoire, de la transmission et du rayonnement d'une institution qui, depuis un siècle, occupe une place majeure dans l'histoire religieuse, culturelle et citoyenne de la France.







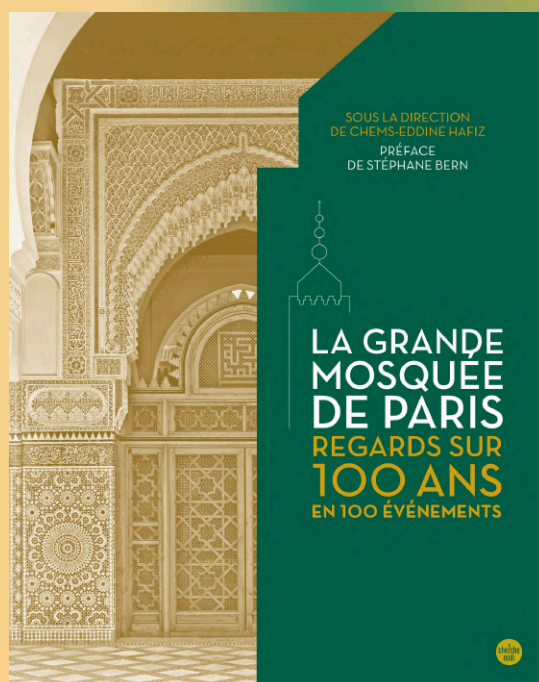
Plumes en éveil : un livre coup de cœur



LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS, REGARDS SUR 100 ANS EN 100 ÉVÉNEMENTS CHEMS-EDDINE HAFIZ (DIR.), STÉPHANE BERN (PRÉFACE)

RÉSUMÉ

La Grande Mosquée de Paris est bien plus qu'un monument : depuis un siècle, elle est un lieu de culte pour les musulmans, un espace de transmission spirituelle, de dialogue et de culture, et un témoin essentiel de l'histoire française. Érigée au cœur de la capitale dans un contexte marqué par la mémoire des combattants musulmans morts pour la France, elle accompagne les grandes transformations politiques, sociales et spirituelles du pays, affirmant durablement la place de l'islam dans le paysage national. À l'occasion du centenaire de son inauguration par le Maréchal Lyautey et son premier recteur Si Kaddour Benghabrit en 1926, cet ouvrage anniversaire pose un regard original et accessible sur cent ans d'histoire à travers 100 événements marquants. Moments fondateurs, figures majeures, épisodes méconnus, pratiques cultuelles, engagements spirituels, culturels et citoyens : chaque événement ou contribution éclaire une facette de cette institution singulière, à la fois lieu de prière, de rassemblement et acteur de la vie contemporaine. Ce beau livre illustré, riche en archives, photographies et témoignages, est un ouvrage choral faisant dialoguer historiens, chercheurs, artistes, responsables religieux et personnalités publiques. Ensemble, ils dessinent le portrait sensible de ce lieu emblématique, à la croisée de l'histoire, de la foi, de l'art et de la société. Un voyage inédit pour découvrir comment la Grande Mosquée de Paris devenue, au fil des décennies, un point d'ancrage spirituel, culturel et humain au cœur de la mémoire collective française et du récit national.





100 ANS DE LUMIÈRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

STÉPHANE BERN

“ **Havre de paix avec ses jardins arabo-andalous, la Grande Mosquée de Paris est une invitation au voyage et au dialogue.** ”

LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS, REGARDS SUR 100 ANS EN 100 ÉVÉNEMENTS
- 2026 -



Événements

à venir ou en cours

PROGRAMME

Colonies de vacances en Algérie cet été 2026

La Grande Mosquée de Paris a le plaisir d'organiser de nouvelles colonies de vacances en Algérie durant l'été 2026, en coordination avec le ministère algérien de la Jeunesse.

Renseignez-vous sur les conditions et inscrivez vos enfants sur le site coloniesdz.fr



JUILLET-AOÛT 2026



INSCRIPTION
[COLONIESDZ.FR](http://coloniesdz.fr)

CONCOURS

Centenaire de la Grande Mosquée de Paris

Suivez en direct sur notre YouTube GMP-TV la cérémonie de célébration du centenaire de la Grande Mosquée de Paris le 15 juillet 2026 à partir de 17h30.



15 JUILLET 2026



NOS RÉSEAUX SOCIAUX

EXPOSITION

"Calligraphie arabe : l'encre, le point, le trait"

La Grande Mosquée de Paris accueillera une belle exposition consacrée à l'univers de la calligraphie arabe et à sa riche histoire, du 16 juillet au 24 septembre 2026.

Cet art majeur du monde musulman est mis à l'honneur durant cette année du centenaire de notre institution, puisque la première édition du Concours international de calligraphie arabe de la Grande Mosquée de Paris est également en cours !



16 JUILLET AU 24 SEPTEMBRE 2026

9H-18H SAUF LES VENDREDIS



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIS DE L'ERMITE, 75005 PARIS



COMPRISE DANS LA VISITE



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Colonies de vacances en ALGÉRIE

5e édition

2026



Pour les enfants de 10 à 14 ans
*disposant d'un passeport algérien

Deux sessions :
11 juillet au 22 juillet 2026
25 juillet au 5 août 2026

Des départs depuis
Paris, Lille, Marseille et Lyon

infos & inscriptions :

► COLONIESDZ.FR ◀

infos-colonies
@grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



FONDATION ADLANIA



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



EXPOSITION

CALLIGRAPHIE ARABE

L'Encre • Le Point • Le Trait

DU 16 JUILLET

AU 24 SEPTEMBRE 2026

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



grandemosqueedeparis.fr



APPEL AUX DON

POUR LA CLIMATISATION DES DEUX SALLES DE PRIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



“ En soutenant l'installation
de la climatisation des deux salles de prière
de la Grande Mosquée de Paris,
vous contribuez directement à améliorer
l'accueil et le confort de milliers de fidèles.



grandemosqueedeparis.fr

je contribue





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

À L'OCCASION DU CENTENAIRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
1926-2026

SEPT. 2026

1ÈRE ED.

CONCOURS INTERNATIONAL de calligraphie arabe

Thuluth | Naskh | Nasta'liq | Diwani | Kufi | Maghribî



CONCOURS INTERNATIONAL
de calligraphie arabe
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

CANDIDATURE
AVANT LE 31 MAI 2026

grandemosqueedeparis.fr



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



1ER CONCOURS INTERNATIONAL de mémorisation du Noble Coran

NOVEMBRE
2026

المسابقة الدولية لحفظ القرآن الكريم

organisé
à l'occasion du centenaire
de la Grande Mosquée de Paris



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

grandemosqueedeparis.fr



CANDIDATURE











Ph. © BNF Gallica



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS